Samedi 5 février 1994 — Parait chaque semaine — 7 Francs — Numéro 27

L'ÉCHO DES ÎLES

OUESSANT - MOLÈNE - SEIN - GLÉNAN - GROIX - BELLE-ÎLE - HOUAT - HOEDIC - ÎLE-AUX-MOINES - ARZ - YEU - AIX

OUESSANT

APPEL pour la création du département des îles de la Manche et de l'Atlantique

Le dimanche 23 janvier, nous avons eu le plaisir de rencontrer François-Pierre Lobies, le directeur de la publication de L'Écho des Îles. Les représentants du comité de rédaction n'avaient, pour la plupart, jamais eu l'occasion de voir sa tronche et d'apprécier sa demi-boule de billard.

De ce rendez-vous dominical, courtois et chaleureux, chacun aura su tirer entre autres conclusions, sa part de responsabilité et son seuil d'engagement au sein de l'œuvre commune. Il fut constaté que le journal à force d'être sérieux risquait de devenir mièvre et ennuyeux, qu'il y manquait de l'insolence.

Pour ma part, en shématisant - caricaturant ? - j'ai retenu que pour l'avenir, afin d'assurer le financement de L'Écho des Îles (non, pas d'inquiétude : le navire ne coule pas, loin de là...) il serait plus que souhaitable d'imprimer des annonces légales.

Ainsi, ce jour-là, avons-nous appris (que M. Lobies me pardonne si ma mémoire défaille !) que pour obtenir l'agrément de publication des annonces légales dans un journal, il est nécessaire que la vente soit de 3 000 exemplaires, mais dans un même département.

Des îles Chausey à Aix... Comptez pour moi !

Le journal s'étale, des îles les plus nord aux îles les plus au sud, sur 750 kilomètres, caracolant sur des départements aussi nombreux que particuliers, et des langues perfides n'hésiteraient pas à conclure que, dans cette zone, il y a plus de départements et d'îles que de lecteurs...

Alors, comme nous avons l'esprit pratique, il semble plus logique et surtout beaucoup plus simple - pour le confort administratif de L'Écho des Îles - de demander la création d'un seul département qui regrouperait l'ensemble des îles affiliées. Au fond, pour un département, à quoi ressemble un tout petit tas de cailloux isolé ? et d'un point de vue électoral, les îles se dépeuplant, quelques dizaines de voix de plus ou de moins... Bof !

Du reste, le Ministre de l'Intérieur ne devrait faire de notre requête qu'une simple formalité : lui-même, déja, a su, sans provoquer de haut-de-cœur, détacher Ouessant de Saint-Renan pour la rattacher à Châteaulin. Aussi simplement, Ouessant pourrait être détachée de Châteaulin et se rattacher aux îles de la Manche et de l'Atlantique. Il ne devrait s'agir que d'un jeu d'écritures...

Bien sûr, le minimum de députés nous suffira : nous ferons ainsi des économies qui pourront être versées dans la trésorerie du journal en guise de subvention ; et comme les élus, c'est bien connu, adorent s'enfuir, pour des raisons diverses, vers les îles (lointaines, le plus souvent...), ces voyages deviendront inutiles (... les îles toute l'année...) et au moins nous aurons nos députés à nous seuls...

... Y aurait-t-il des objections ?...

N.B. Les demandes de création des nouvelles circonscriptions des îles de la Manche et de l'Atlantique peuvent être adressées directement au Ministère de l'Intérieur.

Pour les timorés, transmettez au comité de rédaction de l'île d'Ouessant qui étudiera toutes les propositions et rendra compte, dans le journal, de ses décisions...

Le comité de rédaction d'Ouessant

YEU

La pêche à l'île d'Yeu : l'état de choc !

Après une année 1993 catastrophique, 1994 commence sous de très mauvais auspices.

Le Centre de marée a vu son chiffre d'affaires diminuer de 40 % au cours du mois de janvier., l'ACAV, organisme de gestion de la quasi totalité des armements islais, annonce une baisse de 24,6 % des chiffres d'affaire, une baisse de 31 % de la masse salariale, et le prix moyen du poisson vendu sous criée accuse une baisse de 18.50 % par rapport à janvier 1993.

Le mouvement amorcé en fin janvier par les pêcheurs bretons ne pouvait trouver qu'un écho totalement favorable auprès des pêcheurs islais.

Réunis le lundi 31/01 (environ 200 marins) dans un climat dénotant une certaine confusion faute de plan d'action clairement défini au départ, mais surtout une volonté de cohésion et de soutien aux actions engagées par leurs collègues bretons auxquelles ils désirent ajouter les revendications suivantes :

- En premier lieu la nécessité absolue de protéger et contrôler le marché dans l'Europe des 12.

Il faut réorganiser le marché !

- Aide à l'action des islais en faveur du maintien de la pêche au thon aux filets maillants.
- Arriver à la régularité des transports maritimes entre Yeu et le continent (départ de la marée entre 11h et 14h par exemple).
- Egalité devant le prix du gasoil (35 % plus cher à Yeu qu'au Guilvinec.

Le mot d'ordre de retour général au port et de dépôt des rôles aux Affaires Maritimes est finalement devenu une réalité.

Les bateaux encore en mer et ceux qui ont du matériel à récupérer bénéficient d'un délai jusqu'à mercredi soir 2 février. Il ne devrait donc plus y avoir de vente à partir de jeudi et jusqu'à la levée de l'immobilisation des unités de pêche.

Si la diversité des métiers ne dégage pas forcément les mêmes intérêts ni les mêmes problèmes spécifiques, il n'en reste pas moins qu'une constante existe entre les ports, les producteurs, les acheteurs... : la filière pêche est totalement l'otage de l'irrationalité du marché, principale fautive de la crise générale qui vit durement le monde de la pêche (exemple entre autres : fin *décembre, le congre avait la même valeur que le bar de ligne*, espèce protégée s'il en est !).

Lors de la pose officielle de la première pierre du nouveau centre de marée, jeudi 3 février, les représentants des organismes islais remettront à M. le Préfet de la Vendée, une motion regroupant l'ensemble des revendications de la profession. Le lendemain vendredi 4 février une délégation islaise doit se rendre à Rennes, avec les pêcheurs bretons afin de rencontrer M. Puech, ministre de la pêche et de l'agriculture.

Une déclaration du ministre est programmée ce mercredi soir dont vous connaîtrez la teneur avant de lire ces lignes, aléa bien connu de la presse écrite hebdomadaire ! Désolés d'être en retard !

Une telle situation est forcément évolutive et, parfois, souvent même très changeante d'une heure à l"autre ; c'est pourquoi je tiens à m'excuser par avance auprès des lecteurs de L'Écho des Iles du décalage probable qu'ils trouveront entre ces lignes et la réalité qu'ils vivront lors de sa parution le samedi 5 février.

Guy Bézille

Les pêcheurs îliens déposent leur rôle

Compte tenu de la conjoncture difficile de la pêche et *du cours du poisson, les marins-pêcheurs ouessantins*, molénais, sénans, groisillons, bellilois, houatais, hoedicais, islais ont déposé leur rôle depuis le début de la semaine. Vendredi 4 février, les autocars se dirigent pour la grande manifestation organisée à Rennes par les comités de pêche. Une délégation de marins-pêcheurs sera reçue par le Ministre. La devise houataise *"de la mer nous vivons"* s'applique à tous les pêcheurs insulaires bien décidés à se faire entendre.

GROIX

L'association théâtrale

Cette compagnie a vu le jour en février 1990, c'est une association type 1901 dont le but est le théâtre. Les représentations sont de trois au minimum par an, les bénéfices sont versés à des associations caritatives (restos du cœur, abbé Pierre, etc...).

Le fondateur est Guillaume Mobé. Il en est le président, son adjoint est Armand Penhoet, le trésorier et son adjoint sont Anne-Marie Mobé et Jeanine Penhoet, le secrétaire et son adjoint sont Fabienne Stephant et Gladys Kersaho.

Actuellement la troupe est composée d'une douzaine d'enfants et d'une dizaine d'adultes, les spectacles sont produits en avril et novembre ainsi qu'en pleine saison juillet et août, ils font le plein de la salle des fêtes. Bravo pour les artistes.

L.R.

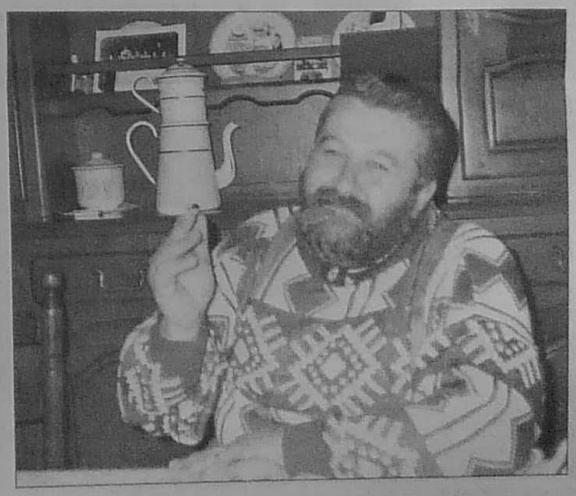

Guillaume Mobé

SOMMAIRE

AIX p. 4
Conseil municipal
Les enfants de Mérignac
Le saviez-vous : *La Pallas*

ARZ p. 10
Bruits de coursives
Crabesse enragée

BELLE-ÎLE p. 6-7
Portes ouvertes à la Citadelle
Office du tourisme
Volley-ball
Hôpital Lanco (suite)
Sauzon : conseil municipal
Collège Michel Lotte

GROIX p. 8-9
Kerlard : village pilote
Le naufrage : poème sur le *Coronna*
Le théâtre à Groix
Presses à sardines (suite)

HOUAT p. 5
Travaux au presbytère

HOEDIC p. 5
Galette des rois
Garcie Ferrande (suite)

ÎLE-AUX-MOINES p. 10
"Habiter L'Île-aux-Moines"
Show devant...

MOLÈNE p. 11-12
Le coin des poètes
Travail de M. Le Gall
"Pour le sourire d'un enfant"

OUESSANT p. 11
Conseil municipal

SEIN p. 12
Echos de la semaine : historique SNSM

YEU p. 2-3
Le Père de Montfort
Les dunes
Asphodèle
La criarde bernique
Point de vue

A Jean-Louis Barrault

Quel gâchis, c'est con la vie !
Le rideau du théâtre est en berne
Celui du cinéma aussi,
Sous tes pieds, dame à la faux
[t'a coupé l'herbe
Mais c'est le sort de chacun, à
[ce qu'on dit.
On peut c'est sûr te dire merci
De nous avoir bien fait rêver
Dans "Les enfants du paradis"
On ne t'oubliera pas, Jean-Louis
Tu faisais le plus beau des
[métiers
Là-haut, j'espère te retrouver
Peu importe le nom de l'endroit
Si y a une scène, et des rideaux,
Avec une salle pleine à craquer,
On pourra ensemble jouer.
Ah ! que ça fait du bien d'y penser.

Guillaume Mobé

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 51.58.37.60
Fax : 51.58.79.60
B.P. 14 - 18, quai de la mairie

PRESBYTÈRE : 51.58.53.77

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

OFFICE DE TOURISME : 51.58.32.58
Place du marché

NEPTUNE FM : 91.9 MHZ
Tél. 51.58.58.22

GARES MARITIMES
ÎLE D'YEU : 51.58.36.66
FROMENTINE : 51.68.52.32
OYA-HÉLICOPTÈRES : 51.59.22.22
AÉRODROME : 51.58.38.22
PORT DE PLAISANCE : 51.58.38.11
AFFAIRES MARITIMES : 51.59.42.60

HABITANTS DE L'ÎLE D'YEU : une Ogienne, un Ogien. L'appellation courante est cependant une Islaise, un Islais

CODE POSTAL : 85350
CORRESPONDANTS :
Pierre Bertrand et Sylvie Bouyer : Tél. 51.58.35.44

Demain,
tel est le mot
de qui ne veut rien faire

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	Pleines mers			Basses mers	
Samedi 5					
matin	05h07	5,14	49	11h19	0,79
soir	17h30	5,14	49	23h30	0,91
Dimanche 6					
matin	05h34	5,13	50	11h57	0,82
soir	17h59	5,11	53		
Lundi 7					
matin	02h23	4,50	57	08h19	1,57
soir	14h48	4,59	63	20h35	1,62
Mardi 8					
matin	03h17	4,73	69	09h14	1,27
soir	15h38	4,79	75	21h28	1,35
Mercredi 9					
matin	03h59	4,93	80	09h59	1,02
soir	16h19	4,97	85	22h12	1,11
Jeudi 10					
matin	04h36	5,07	88	10h40	0,85
soir	16h56	5,09	91	22h52	0,96
Vendredi 11					
matin	05h07	5,14	93	11h19	0,79
soir	17h30	5,14	94	23h30	0,91
Samedi 12					
matin	05h34	5,13	94	11h57	0,82
soir	17h59	4,11	93		
Dimanche 13					
matin	05h58	5,07	91	00h04	0,96
soir	18h24	5,03	88	12h34	0,95
Lundi 14					
matin	06h24	4,95	85	00h45	1,10
soir	18h51	4,89	81	13h10	1,15

Référence Yeu. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 622/91.

Les dunes du Marais Salé et des Conches labourées

Depuis quelques années la municipalité de l'île d'Yeu a mis en place un plan de protection des zones sensibles et particulièrement des zones dunaires par des cordons de ganivelles et de lisses de bois.

Alors pourquoi aujourd'hui cet horrible spectacle des dunes labourées et de la végétation arrachée ?

Pourquoi veut-on modifier le paysage ?

Si on veut planter quelques tamarins et autres petits arbustes dans le bas des dunes, très bien ; mais les emplacements devraient être creusés à la pelle pour permettre de voir ce que l'on fait et parfois de prendre un temps de réflexion.

Espérons que le triste spectacle que nous voyons et que nous verrons encore longtemps ne se reproduise plus et qu'à l'avenir les travaux réalisés dans ces zones sensibles soient soigneusement préparés par une équipe d'élus.

Dunes des Conches

Dunes du Marais Salé

L'ÉCHO DES ÎLES
2, Place du Leurhé
56590 Île de Groix
Tél. : 97 86 57 57

Fleurs

L'Écho des Îles a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau magasin de fleurs "L'Asphodèle", en lieu et place de la bijouterie de Mme Chiron, rue du Coin du Chat, en face de la poste. Pour la Saint-Valentin, Géraldine vous préparera des bouquets ou bien encore des fleurs séchées ou des plantes et en d'autres occasions... des articles funéraires.

Souhaitons à cette jeune entreprise un bel épanouissement, sur notre bonne terre de l'île d'Yeu.

La marchande de fleurs

La criarde bernique

AAAAAAAAAAAAie !!!

Cet horrible hurlement de douleur fut entendu à trois milles alentour, en milieu d'après-midi, la semaine dernière.

Tous, sur l'île, jeunes et vieux, femmes et hommes, le souffle coupé, cessèrent leurs occupations sur le champ.

- Que se passe-t-il ? Qui souffre tant ?

L'instant de stupeur passé, chacun s'interrogea, se questionna et l'on convint que cet indicible cri d'horreur était sorti du salon de coiffure.

On s'empressa à l'entrée pour secourir le (ou la) blessé(e) qui devait sûrement terriblement souffrir.

- C'est Maryvonne ! entendit-on circuler dans la foule.

Votre correspondant eut un mal fou à se frayer un passage jusqu'à l'intérieur où l'émotion était à son comble et le spectacle dramatique.

- C'est la première fois que ça m'arrive ! Vite un seau ! pleurait la coiffeuse.

Notre pauvre Maryvonne, qui, pour aller sur le continent, était venu se faire belle, était là, la tête à la gîte, son rouge sang coulant à flot dans le récipient.

L'on apprit, plus tard, après que les médecins eurent donné leur diagnostic et soigné la blessée, qu'un faux mouvement de balancier de la main de la coiffeuse armée de ciseaux aux tranchantes lames fit, qu'au lieu d'une mèche de cheveux, ce fut l'oreille de la belle qui fut sauvagement tranchée.

Soyez rassurés, la propriétaire du lobe agressé est hors de danger et la propriétaire du salon agresseur s'est débarrassée de tous ses ciseaux coupants.

Et maintenant, une coupe au rasoir ?

Point de vue d'un jeune couple islais à propos de l'article "Protection de l'environnement"

Suite à l'article paru dans le n° 23 de L'Écho des Îles, concernant la pose de poteaux et de câbles téléphoniques, nous signalons notre cas.

En 1984, la construction de notre maison terminée, nous choisissons de faire passer l'installation téléphonique en souterrain malgré le prix plus élevé (70 mètres de chemin de terre jusqu'à la route principale), ce qui nous impose quelques sacrifices dans les finitions de notre maison. En effet nous préférions ne pas avoir la vision de poteaux et de fils dans notre paysage verdoyant.

Nous apprenons en 1993 qu'un résident secondaire qui construit à 200 mètres de chez nous a choisi l'installation de câbles aériens et cela depuis la route principale, le coût en étant moins élevé. Il n'existe aucun arrangement entre EDF qui a fait une tranchée pour mettre son installation en souterrain et Télécom.

La municipalité débloque des fonds (nos impôts) pour enlever poteaux et câbles dans certains coins de l'île... alors que la pose de poteaux continue ailleurs.

Ne serait-il pas possible d'obtenir un décret municipal obligeant à toutes demandes de permis de construire, le passage de tous les câbles en souterrain.

Si des Islais aux moyens modestes font des sacrifices pour leur environnement, pourquoi les propriétaires de ces coûteuses maisons n'en feraient-ils pas autant ?

Il ne faut pas prétendre aimer "l'île d'Yeu" si c'est pour la défigurer.

Claudie Buchoul

COURRIERS

Départ Fromentine	Départ Île d'Yeu
Samedi 5 février 12h30	*Samedi 5 février* 9h45
Dimanche 6 février 10h45-15h15-17h	*Dimanche 6 février* 9h30-13h30-15h45
Lundi 7 février 11h15-16h	*Lundi 7 février* 5h-13h15
Mardi 8 février 16h	*Mardi 8 février* 13h15
Mercredi 9 février 7h15-16h	*Mercredi 9 février* 6h-13h15
Jeudi 10 février 16h45	*Jeudi 10 février* 14h
Vendredi 11 février 8h30-18h-20h	*Vendredi 11 février* 7h15-14h30-18h30
Samedi 12 février 7h30-19h15	*Samedi 12 février* 5h-17h
Dimanche 13 février 9h30-19h15	*Dimanche 13 février* 8h15-17h30
Lundi 14 février 7h30-19h15	*Lundi 14 février* 4h45-16h45

Les horaires non soulignés indiquent qu'il s'agit d'un paquebot côtier. Durée de la traversée 1h10. Les horaires soulignés indiquent qu'il s'agit d'une unité rapide sur laquelle seul est autorisé un bagage à main. Durée de la traversée 0h35.

*Nouveaux horaires modifiés

BULLETIN D'ABONNEMENT
A remplir en lettres capitales

NOM ....
PRÉNOM ....
ADRESSE ....

Abonnement pour un an
345 F

ÎLE DE RATTACHEMENT ....

Abonnement 1 an :	345 F	☐
Abonnement 6 mois :	195 F	☐
Pays européens (1 an)	500 FF	☐
Autres pays (1 an)	600 FF	☐
Abonnement de soutien à partir de	400 F	☐

A retourner accompagné de votre règlement à
L'ÉCHO DES ÎLES - Place de la Mairie - 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Père de Montfort

Singulier destin de bateau que celui du *Père de Montfort* qui, après 38 années de bons et loyaux services à l'île d'Yeu, s'en va poursuivre sa carrière dans le Golfe de Guinée, dans les eaux chaudes équatoriales.

Construit en 1955 par les chantiers Charron, il fut mis à l'eau et fit sa première campagne de pêche en 1956. Son premier propriétaire et patron, Noël Charuau, embarqua, dès le premier voyage de son bateau, son propre fils Jean-Paul, 15 ans, comme mousse. Et puis route pêche, pêche au chalut et au thon, à la cap parfois, et route Port Joinville, et route pêche encore et toujours... Tout naturellement, Jean-Paul prend la relève de son père, et mène à son tour son bateau sur les lieux de pêche. Le *Père de Montfort*, son patron et son équipage connaissent et vivent de profondes mutations dans la pratique de leur métier. Et pourtant ils insistent longtemps : "on a été les derniers de l'île d'Yeu à pêcher à la ligne" se souvient le patron.

Mais le succès grandissant de la pêche au filet les contraint à changer d'activité. Et pendant trois années, ils ne pêchent que la taupe aux alentours de l'Irlande. La dernière marée se termine fin septembre 1993. Ils sont cinq à bord, le patron Jean-Paul, le mécanicien Joseph Taraud, Frédéric Cantin, René Orsonneau et Gilles Bonis à faire cette dernière marée. Le patron et le mécanicien font valoir leurs droits à la retraite et le bateau est mis en vente. "Le *Père de Montfort* aurait pu intéresser un jeune à la taupe..." remarque Jean-Paul. Mais c'est pour le Gabon que le bateau est pressenti. L'affaire ne se fait pas car entre-temps il est jugé trop vieux. C'est ensuite un Togolais qui s'y intéresse. Venu en France pour visiter un bateau d'Hendaye, c'est le *Père de Montfort* qui attire son attention. Le cabinet Lambot des Sables d'Olonne s'occupe de la transaction. A 38 ans, Napo Kossi Nikabou est mécanicien 2ème classe au commerce et il en a marre de "barouder" loin de chez lui, loin de sa femme, de son garçon et de ses trois filles. Répondant à une question de Jojo, il précise que "les Togolais sont le plus souvent bigames mais pas moi" et rajoute avec humour "si je change d'avis un jour, peut-être je prendrai une Française!". En attendant, Napo ne connaît rien à la pêche, de son propre aveu, hormis quelques notions acquises lors d'un stage de six mois à Lomé sur un chalutier belge. Qu'à cela ne tienne, ses motivations sont intactes et ambitieuses. Dans le cadre des accords nord-sud, notre administration de la coopération, après étude, soutient le projet du nouveau patron du *Père de Montfort*. Pour ce faire, la C.I.A.P. est créée et compte deux associés, Napo et son ami informaticien. La Compagnie Inter-Africaine de Pêche est financée à 90 % par la Caisse Française de Développement et possède, à ce jour et depuis peu, un seul bateau, celui que vient de lui céder Jean-Paul. La CIAP a pour objectif de posséder quatre navires de pêche pour que l'affaire soit rentable et se targue d'être la première compagnie de pêche à 100 % togolaise.

Après avoir parcouru l'océan indien à bord de porte-conteneurs allemands et la mer Méditerranée à bord des cargos belges de la Compagnie Ahlers Shipping, après avoir travaillé sur des moteurs de 9000 cv dans d'immenses salles des machines, Napo va devoir bichonner comme il faut le 250 cv de son bateau en bois. Pour le poisson, pas de problème ! Les eaux togolaises regorgent de multiples espèces : dorade, mérou, lieu jaune, thon, sole, capitaine, raie, seiche et aussi crevette et langouste. Pour pêcher, Napo va innover. Il se pratique au Togo essentiellement la pêche au chalut par... trois chalutiers français et la pêche au filet à la senne en pirogues creusées dans les troncs d'arbres. La CIAP espère bien augmenter ses prises avec les filets du *Père de Monfort* et les conseils des trois Islais qui l'accompagnent jusqu'à Lomé.

Avant de partir rallier le Togo, avec Jean-Paul, Jojo et Bernard Charuau (frère de Jean-Paul) nos trois jeunes retraités, convoyeurs pour l'occasion, Napo me confiait avoir été extrêmement bien reçu en France par les administrations, aux Sables par le cabinet Lambot et principalement à l'île d'Yeu par tous. Il insistait à plusieurs reprises, pour bien montrer l'importance du geste, sur l'inestimable cadeau que lui faisait M. Charuau en lui remettant gracieusement nombre de pièces détachées, d'engins de pêche, d'équipements de rechange et surtout de filets. Certainement que ce don valait prix d'or pour notre ami togolais quand on sait que le Togo fait partie des pays les plus pauvres. L'une des motivations de Napo est aussi, ne l'oublions pas, de créer une activité économique dans son pays.

Voilà, une nouvelle aventure est en route. Le *Père de Montfort* saura certainement, souhaitons-le, être le fer de lance de la future flotille de la CIAP, sous sa nouvelle immatriculation L58 (58e navire du Togo, toutes catégories). A l'heure où nous imprimons, il fait "Route Lomé" à la vacation de Radio Saint-Nazaire.

Parti à l'aube du 27 janvier, le *Père de Montfort* devrait toucher le Togo après 20 à 24 jours de mer, où, nous a-t-on assuré, il conservera son nom de baptême.

Le Père de Montfort sur cale

Le Père de Montfort immatriculé à Lomé

Jean-Paul Charuau devant la passerelle

Jojo le mécanicien et Bernard Charuau la veille du départ

M. Napo Kossi Nikabou, PDG de la CIAP

ÎLE D'AIX

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Rue Gourgaud.
Tél. 46.84.66.09 et 46.84.66.12
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h
OFFICE DU TOURISME :
à la mairie
ORDURES MÉNAGÈRES :
lundi et vendredi

MÉDECIN :
Dr Patrick Lebigre :
Tél. 46.84.09.50

MESSE OU PRIÈRE EN COMMUN :
Dimanche à 10h30

SOINS À DOMICILE : SAD 17
Tél. 46.84.64.31
POMPIERS : Tél. 97.31.53.63
S.N.S. : Tél. 46.84.66.30

POSTE : Tél. 46.84.66.29
En semaine de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Le samedi de 9h à 12h.

TAXI : Tél. 46.84.65.18
LIAISON MARITIME :
Tél : 46.84.66.01.
Société Aix-Fouras-Aix
BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS :
Le mercredi de 11h à 12h.
Pendant les vacances scolaires tous les jours de 11h à 12h.
MUSÉE NAPOLÉON :
Fermé le 1er trimestre 1994
MUSÉE AFRICAIN : Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mercredi
ALIMENTATION : Dépôt pain-presse. Tous les jours de 9h à 12h30, sauf le lundi

HABITANTS DE L'ÎLE :
une Aixoise, un Aixois

CODE POSTAL : 17123
CORRESPONDANT
Jean-Claude Flamant
Tél. 46.84.66.50

PASSAGES

Départ Fouras	Départ Île d'Aix
Samedi 5 février 8h15-11h30-14h35-15h00-17h-19h	*Samedi 5 février* 7h30-10h-14h-15h-16h30-18h30
Dimanche 6 février 9h30-11h30-14h35-15h30-17h30-18h30	*Dimanche 6 février* 8h-10h-14h-15h-17h-18h
Lundi 7 février 9h30-11h30-14h35-18h-19h	*Lundi 7 février* 9h-10h-14h-17h-18h30
Mardi 8 février 7h-11h30-14h35-18h-19h	*Mardi 8 février* 6h30-10h30-14h-17h-18h30
Mercredi 9 février 7h30-12h-14h-15h30-18h-19h	*Mercredi 9 février* 7h-11h30-13h30-15h-17h-18h30
Jeudi 10 février 8h15-13h-15h-18h-19h	*Jeudi 10 février* 7h30-12h30-14h30-17h-18h30
Vendredi 11 février 8h-9h-13h30-15h30-18h-19h	*Vendredi 11 février* 7h30-8h30-13h-15h-17h-18h30
Samedi 12 février 9h15-9h30-14h-15h30-18h-19h	*Samedi 12 février* 7h30-9h-13h30-15h-17h-18h20
Dimanche 13 février 8h15-10h-14h30-15h30-18h-19h	*Dimanche 13 février* 7h30-9h30-14h-15h-17h-18h30
Lundi 14 février 8h15-11h-15h-18h-19h	*Lundi 14 février* 7h30-10h30-14h30-17h-18h30

Humeur

Mais au fait, qu'elle est la vitesse limite hors les murs ? Une seule indication est évidente, les 30km/h affichés à l'entrée des deux ponts-levis.
Pour le reste, 50 km/h si l'ensemble de l'île est considéré comme agglomération, sinon 90 km/h ?

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	Pleines mers			Basses mers	
Samedi 5					
matin	00h23	5,23	51	05h30	2,30
soir	13h06	5,20	49	18h08	2,44
Dimanche 6					
matin	01h32	5,40	50	06h48	2,33
soir	14h14	5,38	53	19h25	2,31
Lundi 7					
matin	02h33	5,63	57	08h01	2,08
soir	15h10	5,59	63	20h30	1,96
Mardi 8					
matin	03h25	5,85	69	09h01	1,69
soir	15h56	5,77	75	21h23	1,56
Mercredi 9					
matin	04h08	6,03	80	09h50	1,32
soir	16h34	5,88	85	22h09	1,22
Jeudi 10					
matin	04h41	6,13	88	10h35	1,04
soir	17h01	5,91	91	22h52	1,00
Vendredi 11					
matin	05h04	6,16	93	11h16	0,91
soir	17h16	5,91	94	23h33	0,92
Samedi 12					
matin	05h21	6,15	94	11h55	0,91
soir	17h27	5,90	93		
Dimanche 13					
matin	05h42	6,12	91	00h11	1,00
soir	17h47	5,89	88	12h33	1,05
Lundi 14					
matin	06h06	6,05	85	00h53	1,18
soir	18h12	5,84	81	13h09	1,30

Référence Aix. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 622/93.

Le saviez-vous ?

Sous le Premier Empire, la rade d'Aix a été le théâtre de deux combats navals : le premier, un duel de frégates, tourna à notre avantage en 1806 ; le second, qui mit en scène une centaine de navires de toute taille, fut un désastre national en 1809.

Je reviendrai sur la funeste Nuit des Brûlots du 14 avril 1809. Parlons d'abord du premier combat et de l'exploit de la *Minerve* commandée par le capitaine de frégate Collet.

Au printemps 1806, les Anglais tentent le blocus de Rochefort : la division Thornborough prend position et envoie à plusieurs reprises la frégate *Pallas* observer la division française placée sous les ordres du contre-amiral Allemand et mouillée en rade d'Aix. A chaque fois, la *Pallas* est refoulée.

Le 14 mai, elle revient. Notre frégate *Minerve*, accompagnée de trois bricks, est chargée de la chasser. Selon le récit de l'Amiral Maurice Dupont, elle engage le combat à la fin de la matinée : les deux frégates s'affrontent des heures durant, tandis que les navires d'accompagnement sont à la joute. La *Pallas*, dominée, malmenée, subit de sérieuses avaries et s'expose à l'abordage... Nos marins sont sur le point de passer à bord, mais la frégate anglaise réussit à se dégager in extremis, se faisant prendre en remorque par une corvette, le *Kingfisher*. La *Minerve* veut alors faire la chasse aux deux navires, quand l'incroyable se produit : son ancre tribord tombe accidentellement à l'eau et l'immobilise complètement pendant que les Anglais s'enfuient... La *Pallas* s'en tire tant bien que mal (on retrouvera cette frégate trois ans plus tard dans l'affaire des Brûlots) et rejoint la division Thornborough, qui renonce et fait voile vers l'Angleterre.

P.A. Berniard

Conseil municipal du 15 janvier

Communauté de communes

Le maire informe le conseil que M. le Préfet, par arrêté n°9362781 du 24/12/93, a décidé la création de la communauté de communes du pays rochefortais. La réunion constitutive de cette communauté aura lieu le jeudi 27 janvier à 18h à Rochefort.

La commune de l'île d'Aix ayant décidé d'adhérer à cette communauté, le maire invite le conseil à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Compte tenu de l'insularité de la commune le conseil souhaite que trois personnes soient prévues, et désignées : Représentant titulaire Jean Cochard, maire - Premier représentant suppléant : Jean Lagord, premier adjoint - Deuxième suppléant : Pierre Morisson, troisième adjoint.

Charte intercommunale

La maire informe le conseil qu'une réunion de dissolution aura lieu le 18 janvier à Rochefort-sur-Mer.

Projet du fort Liédot

Le maire informe que le dossier d'une première tranche de travaux se précise et donne lecture du texte suivant paru dans le journal Européen (procédure réglementaire lorsque des crédits du Fonds Européen de Développement Régional sont souhaités (FEDER)).

Programme général

La commune de l'île d'Aix (France-Charente-Maritime) en collaboration avec le *Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres* projette de réhabiliter et d'aménager le Fort Liédot, implanté sur le territoire de la commune.

La commune souhaite redonner au Fort son aspect initial de forteresse militaire en remettant en état les bâtiments, les glacis et en assurant la reconquête des espaces environnants, et consacrer ce patrimoine à une animation culturelle, riche, diversifiée et évolutive.

Nature et importance des travaux

- drainage périmétrique du Fort, déblaiement des volumes intérieurs
- restauration des façades en pierre de taille
- restauration des terrasses et chemins de ronde (surface 5600 m2 environ)
- aménagement de la cour et du porche d'entrée (surface 1000 m2 environ)
- aménagements intérieurs (surface 3100 m2 environ)

Le coût global des travaux est estimé à 33 500 000 F (T.T.C.)

Exécution

L'ensemble des travaux sera divisé en plusieurs tranches d'exécution.

Une première tranche de travaux préliminaires d'un montant de 2 100 000 F (T.T.C.) correspondant à la phase drainage et déblaiement est programmée début 1994. Cette première tranche comportant elle-même une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Cette première tranche de travaux fera l'objet d'un avis d'appel d'offres ultérieur.

Affaire Raoni Aragorn

Le maire donne lecture de la lettre de la M.A.I.F. concernant le yacht *Raoni Aragorn* devenu propriété de cette assurance, suite au sinistre survenu dans la nuit du 28 août 1992 et du règlement de l'indemnisation des assurés.

La M.A.I.F. fait part de ses entretiens avec les Affaires Maritimes de La Rochelle au sujet des formalités de radiation du *Raoni Aragorn* et donne confirmation de l'exonération du droit annuel de francisation et de navigation dans l'hypothèse où le bateau ne serait plus destiné à la navigation mais à un usage autre, relevant de l'utilité publique. Elle propose la cession à titre gratuit de cette épave au bénéfice de la commune de l'île d'Aix. Après débat le conseil accepte cette donation et mandate le maire pour toutes formalités nécessaires. Cette unité pouvant entrer dans le cadre du Patrimoine Maritime et Insulaire. Son utilisation fera l'objet d'une étude dans ce sens.

Société Fouras-Aix

Le maire informe des nouvelles dispositions tarifaires décidées par le conseil général, en particulier celles concernant les résidents non permanents qui se verront, à leur demande, délivrer une carte.

Ecoles : les enfants de Mérignac à l'île d'Aix

Depuis 1988, des enfants de Mérignac dans le département de la Gironde viennent régulièrement à l'île d'Aix.

C'est ainsi qu'il y a huit ans, sur une idée de Joëlle Leglise, directrice du Centre de Loisirs d'Arlac, un groupe d'une vingtaine de Mérignacais séjournèrent pour la première fois au Fort de la rade, récemment rénové.

Ce séjour des petits citadins fut l'occasion pour tous d'établir des relations durables et amicales, permettant à près d'un millier d'enfants de découvrir les charmes discrets de l'île d'Aix. En automne, à l'occasion des vacances de fin d'octobre, en janvier, pour les vacances de février, au printemps, lors des vacances d'avril et parfois en juillet et septembre, pour les vacances d'été, les groupes de petits voyageurs se succèdent sur l'île.

L'embarquement à bord du Pierre Loti pour une "longue traversée" en direction du débarcadère est l'occasion d'un premier contact avec les "choses mystérieuses de la mer". La bienveillance de l'équipage rassure les enfants dont les regards scrutent déjà l'horizon.

La réussite de ces séjours est due en grande partie à l'accueil des insulaires, M. Cochard, le premier citoyen de l'île, infatigable, disponible jour et nuit et qui vit sur "son île" à la façon d'un capitaine de navire de commerce à la mer, M. Bichler, le directeur accueillant du village Vacances du Fort de la Rade et Mme Gentet, l'institutrice de l'école communale, dont l'imagination efficace et discrète permit aux enfants de la classe unique d'Aix de séjourner à Mérignac au printemps dernier, dans le cadre d'un échange scolaire avec l'école du quartier du Burck.

Tous ces séjours d'une à trois semaines sont l'occasion pour les enfants de Mérignac de découvrir l'insularité à toutes les saisons de l'année.

L'environnement de l'île se prête aux grands jeux, aux parties de pêche, à l'initiation à la voile, à l'observation des phares, à l'apprentissage des principes de l'hydrographie lorsque le soir venu, M. le maire se transforme en professeur de navigation.

Dans ces conditions, vous comprendrez pourquoi les petits Mérignacais sont de plus en plus nombreux à souhaiter venir à l'île d'Aix, afin de goûter aux joies des levers de soleil sur l'estuaire de la Charente et lorsque le soir arrive, s'endormir après les derniers frissons offerts par un coucher de soleil au large de "Chassiron".

Yan Ledemigrecq

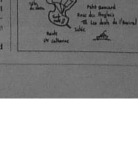

Mots croisés : aide

Amorce de solution pour la grille numéro 1 de mots croisés. La grille complète sera publiée la semaine prochaine.

Abonnement à
L'ÉCHO DES ÎLES
un an : 345 F
Bulletin d'abonnement en page 2

GLÉNAN

CARNET PRATIQUE

MAIRIE DE FOUESNANT :
Tél. 98.51.62.62

OFFICE DU TOURISME DE FOUESNANT
Tél. 98.56.00.93
ANTENNE MUNICIPALE DE SAINT-NICOLAS : Tél. 98.97.32.31
CAPITAINERIE DES PORTS :
Tél. 98.94.97.30

CENTRE NAUTIQUE DES GLÉNANS (Direction à Concarneau) : Tél. 98.97.14.84
MOUILLAGES COMMUNAUX DE « LA CHAMBRE ET LA PIE » :
Tél. 98.94.97.30 et 98.97.32.31
HOTELLERIE : Il n'existe pas d'hôtel, cependant quelques chambres peuvent être louées : Tél. 98.50.68.90

CODE POSTAL : 29170
CORRESPONDANT :
Jean Puloc'h : Tél. 98.56.11.89

ÎLE D'HOEDIC

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : ouverte de 10h à 12h et de 15h à 17h30 (fermée le samedi). Tél. 97.30.68.32
Télécopie : 97.52.33.27.

CENTRE DE SOINS : du lundi au vendredi ouvert de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h30. Tél. 97.30.68.34 (même n° en cas d'urgence : n° personnel Infirmière : Tél. 97.30.69.45).
MÉDECIN : le Docteur Morvan vient à Hoedic le lundi et vendredi. Horaire variable selon temps, horaire de bateaux et malades.

AGENCE POSTALE : ouverte de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, du lundi au vendredi ; le samedi : distribution du courrier 1/2 heure après l'arrivée du bateau.

EGLISE, messe anticipée du dimanche : samedi à 17h.

MORBIHANNAISE DE NAVIGATION : Tél. 97.50.06.90
Si vous ratez le bateau à Quiberon : ouvert toute l'annéz et tous les jours
HOTEL ALBATROS (LE CORSAIRE) : face à la gare maritime.
Tél. 97.50.15.05

ORDURES MÉNAGÈRES : déposer les sacs-ordures dans les remorques.
DÉPOT DE GAZ : ouvert samedi de 11h à 11h30.
TRACTEUR : responsable Patrick Blanchet.

HABITANTS DE L'ÎLE :
une Hoedicaise, un Hoedicais

CODE POSTAL : 56170
CORRESPONDANT
Geneviève Jouart
Tél. 97.86.57.57

"Grand routtier et pillottage"

Suite de l'article paru dans le n° 26 du 31 janvier

Et par ce, garde que ne ferme poinct celle poinct (ne ferme pas la pointe du Petit-Mont comme il est dit auparavant) qui est en terre du Bon Sainct parmy ladite Tignouse pour toy garder de deux ou troys pierres qui sont plus avant en partuys et couvrant de pleine mer (l'état des lieux a dû changer à La Teignouse depuis). Et parce tien la poincte qui est en nort du bon Sainct a ouvert de la Tignouse devers le su et la Tignouse au Nort.

Et va seurement et naye doubte, jusques aye apporté la montaigne de Cras (tumulus Saint Michel ?) parmy lisle le prochain de babarain. (peut être Toul-Bras, si la montagne de Crach est le tumulus de St-Michel), et puys mectz le bon Sainct parmy la Tignouse pour toy garder de Cherbon qui est une mauvaise basse, (encore une fois l'aspect des parages a dû changer), car il est presque le meilleu du partuys et ne descouvre poinct mais dune grosse mer ou de vague il rompt merveilleusement et est dangereux : par ce mectz le bon Sainct parmy la Tignouse comme devant est dit, car il est dangereux de coup de mer et pour petits navires et pour grans : jusques ad ce que aye apporté la montaigne de Cras (St-Michel) parmy le meilleu, des deux Isles (Toul Bras et Toul Bihan) qui sont entre Cabarain et ladite Tignouse. Et quand celle montaigne de Cras sera parmy celle chenal qui est entre ces deux isles tu seras de travers des dictes troys pierres.

Quant la montaigne sera dedans lisle le prochain de Cabarain, tu seras passé celles pierres et pourras courre sus terre jusques a ce que aye apporté le bon Sainct parmy la Tignouse et naye doubte.

Et s'il advient que tu courres sur la mer, pour toy garder des dangiers devers mer devers le bout de Houhac devers bas dès que tu auras ladicte Montaigne de Cras parmy lisle le prochain de la Tignouse, tu seras en plus destroict. Et seras aussi avant le bas comme la plus horainne poincte des dangiers devers Houhac. Et pour ce ne ferme pas une petite isle que tu verras au bout de Belliste devers le noroest dedans lisle pour toy garder dicelle pointe devers Houhac.

Et sache que dehors du partuys de Bessyc, devers loest y a une basse qui ne asseiche poinct, si nest de grans eaues et non pas souvent.

Mais de grosse la mer rompt dessus et est dangereuse pour grans navires et parfons (profonds), et est presque en meilleu et le plus en suroest et se appelle le Cherbon, et sont les merques traversainnes le moulin de Cabarain parmy la maison du duc (cette maison était le rendez-vous de chasse des ducs de Bretagne), de laquelle est au bas de leglise de Cabarain. Et pour cognoistre Cabarain et Sarreson il y a plusieurs maisons et pour toy garder delles et aller le long, tien le bon Sainct a ouvert de la Tignouse devers le su, ou le mectz bort à bort delle (...).

(Pierre Garcie Ferrande 1483, d'après l'édition de 1542. Bulletin de la Société Polymatique du Morbihan à Vannes - 1912)

Galette des rois

Le jeudi 27 janvier, l'école était invitée au Café du Repos pour la galette des rois.

Lolo et Arnaud, parfaits maîtres de cérémonie, avaient préparé une délicieuse collation à laquelle était conviés également deux futurs élèves, Victor et Julien.

Elodie Blanchet et Christine furent sacrées reines.

Le goûter se termina en musique, et Lolo, coutumier de la bonne ambiance fit danser les élèves sur des rythmes endiablés. On n'a plus qu'à espérer que de telles initiatives deviennent au fil des années une tradition.

De même qu'il est admis que les vœux puissent être présentés tout au long du mois de janvier, on peut aussi tirer les rois même quelques semaines après l'épiphanie.

Solange

La reine "Christine"

COURRIERS

Quiberon à Hoedic	Hoedic à Quiberon
Samedi 5 février 14h	*Samedi 5 février* 7h30
Dimanche 6 février 10h-18h15	*Dimanche 6 février* 9h30-16h45
Lundi 7 février 15h20	*Lundi 7 février* 6h-13h30
Mardi 8 février 15h20	*Mardi 8 février* 7h30
Mercredi 9 février 16h	*Mercredi 9 février* 7h30
Jeudi 10 février 16h	*Jeudi 10 février* 7h30
Vendredi 11 février 12h-18h35	*Vendredi 11 février* 7h30-16h45
Samedi 12 février 14h	*Samedi 12 février* 7h30
Dimanche 13 février 10h-18h15	*Dimanche 13 février* 8h30-16h45
Lundi 14 février 15h20	*Lundi 14 février* 6h-13h30

Le Dravanteg fait [illegible] escale à Houat aussi bien à l'aller qu'au retour

ÎLE DE HOUAT

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 97.30.68.04
Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h.

MÉDECINS : Docteurs Morvan et Puydupin. Tél. 97.30.68.67.
Consultations : lundi de 16h à 18h ; mardi et jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; vendredi de 18h à 19h ; samedi de 10h à 12h.
PHARMACIE : tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 18h sauf dimanche et jours fériés.

MESSE : dimanche à 10h30
PRESBYTÈRE : Tél. 97.30.66.05

POSTE : du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 18h ; le samedi de 15h à 17h30.
BANQUE : Crédit Maritime : Vendredi de 14 h à 16 h à la mairie.
MORBIHANNAISE DE NAVIGATION : Tél. 97.30.69.32
Si vous ratez le bateau à Quiberon : ouvert toute l'année et tous les jours
HOTEL ALBATROS (LE CORSAIRE) : face à la gare maritime.
Tél. 97.50.15.05

HABITANTS DE L'ÎLE :
une Houataise, un Houatais

CODE POSTAL : 56170
CORRESPONDANT :
Joël Lorec : Tél. 97.30.68.19

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	Pleines mers			Basses mers	
Samedi 5					
matin				05h43	1,74
soir	12h43	4,11	49	18h21	1,82
Dimanche 6					
matin	01h18	4,28	50	07h02	1,71
soir	14h02	4,25	53	19h35	1,69
Lundi 7					
matin	02h23	4,51	57	08h12	1,50
soir	14h58	4,46	63	20h39	1,43
Mardi 8					
matin	03h12	4,76	69	09h12	1,22
soir	15h39	4,67	75	21h33	1,16
Mercredi 9					
matin	03h51	4,98	80	10h01	0,97
soir	16h13	4,83	85	22h19	0,94
Jeudi 10					
matin	04h25	5,14	88	10h45	0,80
soir	16h42	4,96	91	23h01	0,80
Vendredi 11					
matin	04h57	5,24	93	11h23	0,72
soir	17h10	5,02	94	23h39	0,76
Samedi 12					
matin	05h27	5,26	94	11h58	0,73
soir	17h37	5,03	93		
Dimanche 13					
matin	05h58	5,20	91	00h12	0,82
soir	18h06	4,97	88	12h32	0,82
Lundi 14					
matin	06h29	5,06	85	00h48	0,94
soir	18h35	4,84	81	13h04	0,99

Référence Houat. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 622/93.

COURRIERS

Quiberon à Houat	Houat à Quiberon
Samedi 5 février 14h	*Samedi 5 février* 8h10
Dimanche 6 février 10h-18h15	*Dimanche 6 février* 9h-17h25
Lundi 7 février 15h20	*Lundi 7 février* 6h40-14h05
Mardi 8 février 15h20	*Mardi 8 février* 8h10
Mercredi 9 février 16h	*Mercredi 9 février* 8h10
Jeudi 10 février 16h	*Jeudi 10 février* 8h10
Vendredi 11 février 12h-18h35	*Vendredi 11 février* 8h10-17h25
Samedi 12 février 14h	*Samedi 12 février* 8h10
Dimanche 13 février 10h-18h15	*Dimanche 13 février* 9h-17h25
Lundi 14 février 15h20	*Lundi 14 février* 6h40-14h05

* ATTENTION : il n'y a pas d'essence ni de gaz-oil pour la plaisance sur Houat.

Abonnement à
L'ÉCHO DES ÎLES
Un an : 345 F

AR-VRO 93-94
ATB
Annuaires Téléphoniques de Bretagne
83, avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56603 Lanester Cedex
Tél. 97 81 24 00 - Fax 97 76 73 95

Bâtiment

Les entreprises de l'île ne chôment pas cet hiver.

En effet actuellement deux grandes constructions du bourg sont en cours de restauration : le presbytère dans lequel œuvre l'entreprise Niquel et l'hôtel de la Sirène où les travaux de réfection et transformation sont menés par l'entreprise Cohic.

Parallèlement plusieurs maisons du bourg sont en complète rénovation, mais de là à appliquer sur Houat le dicton "Quand le bâtiment va, tout va", il y a un pas que nous n'oserons franchir.

Travaux au presbytère

BELLE-ÎLE

CARNET PRATIQUE

MAIRIE DE PALAIS : Tél. 97.31.80.16 Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h45 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h

CABINET MÉDICAL : Tél. 97.31.40.90

CENTRE DE SOINS : Tél. 97.31.48.42

HÔPITAL LANCO : Tél. 97.31.48.48

M. LE CAM : assistant social de secteur modifie pour la période d'hiver les horaires de ses permanences : celles-ci auront lieu jusqu'au 31 mars 1994 de 13h à 16h les 1er et 3e mercredi du mois au Centre Saint-Louis à Le Palais

MÉDECINS :
Dr Dreano : Tél. 97.31.56.32
Dr Morvan et Pérignon : Tél. 97.31.51.80

DENTISTES :
Dr Bianeis : Tél. 97.31.56.53
Dr Demonet : Tél. 97.31.84.52

INFIRMIÈRE :
Melle Marie-Josèphe Baudot : Tél. 97.31.54.41
Mme Josette Raoux : Tél. 97.31.51.64

KINÉSITHÉRAPEUTES :
Paulic : Tél. 97.31.82.59
Lacroix : Tél. 97.31.89.01
Dutour : Tél. 97.31.50.24

VÉTÉRINAIRE :
Le Bigre : Tél. 97.31.83.33

CANOT DE SAUVETAGE : Tél. 97.31.54.07

SAUVETAGE EN MER (Crossa Etel) : Tél. 97.55.35.35

POMPIERS : 18 ou Tél. 97.31.53.63

GENDARMERIE : 17 ou Tél. 97.31.80.22

MESSES : samedi à 20h et dimanche à 9h - 11h et 18h

AFFAIRES MARITIMES : Tél. 97.31.83.17

CAPITAINERIE : Tél : 97.31.42.90, Quai de l'Acadie

MORBIHANNAISE DE NAVIGATION (réservations) : Tél. 97.31.80.01

MORBIHANNAISE DE NAVIGATION (fret) : Tél. 97.31.88.56

Si vous ratez le bateau à Quiberon : ouvert toute l'année et tous les jours HÔTEL ALBATROS (LE CORSAIRE) : face à la gare maritime Tél. 97.50.15.05

FINIST'AIR : Tél. 97.31.41.14

CITADELLE :
Musée, ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Entrée : adultes 26 F, enfants 14 F
19 F par groupe de 9 au plus

OFFICE DU TOURISME : Quai de l'Acadie : Tél. 97.31.81.93, ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h.

MAISON DE LA NATURE : Tél. 97.31.41.06
Samedi 5 février : La Citadelle (sous réserve).
Pour les visites, rendez-vous à 14h à la Maison de la nature, rue des Remparts, Le Palais.
En cas de mauvais temps, des projections sont prévues au local en remplacement. Ces sorties sont ouvertes à tous moyennant un forfait de 10F pour les non-adhérents.
Il n'y a pas de conférence en hiver jusqu'au début avril environ.

HABITANTS DE L'ÎLE : une Belliloise, un Bellilois

CODE POSTAL : 56360

CORRESPONDANT Gwen Loïc : Tél. 97.31.46.82

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	Pleines mers			Basses mers	
Samedi 5					
matin				03h44	1,78
soir	12h38	4,06	49	18h23	1,84
Dimanche 6					
matin	01h17	4,24	50	07h05	1,74
soir	14h01	4,20	53	19h39	1,72
Lundi 7					
matin	02h25	4,47	57	08h16	1,53
soir	15h00	4,41	63	20h42	1,47
Mardi 8					
matin	03h16	4,76	69	09h14	1,25
soir	15h44	4,63	75	21h35	1,21
Mercredi 9					
matin	03h57	4,94	80	10h03	1,00
soir	16h20	4,80	85	22h20	0,99
Jeudi 10					
matin	04h32	5,11	88	10h45	0,83
soir	16h50	4,92	91	23h00	0,86
Vendredi 11					
matin	05h03	5,20	93	11h23	0,75
soir	17h17	4,98	94	23h38	0,82
Samedi 12					
matin	05h33	5,23	94	11h58	0,76
soir	17h44	4,98	93		
Dimanche 13					
matin	06h03	5,17	91	00h10	0,87
soir	18h11	4,92	88	12h31	0,85
Lundi 14					
matin	06h33	5,04	85	00h48	1,00
soir	18h39	4,79	81	13h04	1,01

Référence Belle-Île. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° [illegible].

COURRIERS

Départ Quiberon	Départ Le Palais Belle-Île
Samedi 5 février 8h30-11h-13h45-16h15-18h45	*Samedi 5 février* 7h-9h45-12h30-15h-17h30
Dimanche 6 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Dimanche 6 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Lundi 7 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Lundi 7 février* 6h45-9h45-12h15-14h45-17h15
Mardi 8 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Mardi 8 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Mercredi 9 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Mercredi 9 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Jeudi 10 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Jeudi 10 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Vendredi 11 février 8h30-11h-13h30-16h-18h45	*Vendredi 11 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Samedi 12 février 8h30-11h-13h45-16h15-18h45	*Samedi 12 février* 7h-9h45-12h30-15h-17h30
Dimanche 13 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Dimanche 13 février* 7h-9h45-12h15-14h45-17h15
Lundi 14 février 8h30-11h-13h30-16h-18h30	*Lundi 14 février* 6h45-9h45-12h15-14h45-17h15

BANGOR

CARNET PRATIQUE

MAIRIE DE BANGOR : Tél. 97.31.84.06 Ouverte le lundi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h

MESSES : samedi à 18h dimanche à 11h tous les jeudis à 17h

LOCMARIA

CARNET PRATIQUE

MAIRIE DE LOCMARIA : Tél. 97.31.70.92 Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

MESSES : samedi à 18h30 dimanche à 10h et mercredi à 17h

Sauzon - Conseil Municipal

Le conseil s'est réuni le jeudi 27 janvier à 20h30 sous la présidence du maire, M. Daniel Le Molaire.

Le maire a fait part de deux informations :

La première concernant la levée de l'arrêté préfectoral pour l'accès aux plages à cause des détonateurs.

Il est rappelé dans cet arrêté que toute personne non habilité n'a pas le droit de saisir les détonateurs, qu'elle doit en avertir les autorités compétentes en marquant l'endroit.

La seconde information concerne l'excédent financier qui sera après ajustement de l'ordre de 200.000 F.

Ensuite le maire s'est félicité de l'association des commerçants qui se sont regroupés et qui deviennent des interlocuteurs à part entière, comme la sauvegarde de Sauzon et autres associations représentatives.

Il informe qu'il recevra tous les commerçants qui le souhaitent et qui ne font pas partie de l'association, ceci afin de préparer la saison qui démarre tôt cette année (Pâques se situe le 4 avril).

Dans les questions à l'ordre du jour, les cars sur la place de l'église. Doit-on les conserver ou demander que le stationnement puisse se faire, soit sur le parking du Gourinis, soit sur le terre-plein de Pen Prad. Pour une étude profonde le questionnaire établi en 1990 sera remis au goût un jour et il sera demandé à un maximum de personnes d'y répondre : commerçants, riverains etc...

Ensuite les quais doivent-ils être réservés aux piétons. Certains ne pensent pas puisque le panneau mis en place à cet effet a été vandalisé. Sur toutes ces questions, il faudra apporter des réponses.

Tarification

Les tarifs en règle générale ne subissent pas d'augmentation ou très peu, simplement pour des ajustements que ce soit la cantine, le tennis, la salle des fêtes, par contre une étude plus poussée sera menée sur la tarification du port et surtout pour les usagers qui se trouvent dans l'arrière port.

Pour ce qui concerne la laverie, une étude de prix sera étudiée à partir du coût de revient et des prix pratiqués sur le marché.

Concession au cimetière

Il est proposé de passer de 450 F à 1000 F la concession pour trente ans au cimetière et par ailleurs de commencer ces travaux par les équipes municipales pour la création de trois ou quatre cases pour un colombarium.

Programme HLM

Le conseil reste dans l'attente de plusieurs propositions pour les huit HLM à construire (plan, emplacement etc...). Par contre le conseil envisage de confier aux HLM la maison de la salle des fêtes pour que soient établis des logements à caractères sociaux. La délibération est accordée pour aller dans ce sens. Trois ou quatre logements pourraient se faire.

Le maire informe par la même occasion que les HLM de la Terre Haute seront repeints.

Hangar agricole

Le marché est adjugé à Servibat pour la maçonnerie et à Bertho pour bois et charpente.

Le montant est de 400 000 F dont une grande partie est financée par des subventions.

Pour les employés ayant une caisse (régie), un cautionnement est à prévoir, en contre-partie une indemnité est accordée. Un accord est donné sur ce point.

L'idée de transformer le district en SIVOM fait son chemin auprès du département mais dans l'ensemble, les maires marquent une certaine réticence.

En réponse à une lettre de la mairie au Guide Michelin, celui-ci fait part que seront à nouveau mentionnés la route et le site de l'Apothicairerie mais plus la grotte.

Une autre information : les aides de la communauté pour l'agriculture Ogave seront reconduites jusqu'en octobre pour Belle-Ile et Groix.

Après des questions sur les déchets auxquelles aucune réponse satisfaisante n'est apportée à part l'idée retenue des ordures pressées en balle pourraient prendre le bateau le matin et être traitées dans une usine comme à Plouharnel. De plus en plus de gens commencent à être favorables à cette solution.

Sur le remplacement de la machine à glace aucune réponse positive ne peut être apportée dans l'immédiat car il s'agit de budget.

Quant aux éclairages de la rue du Four, une étude va être entreprise par la société adjudicataire du marché pour mettre en provisoire un éclairage adéquat et qui pourra être refait lors des travaux définitifs. Sur ce dernier point, la séance a été levée.

Initiative pour l'écriture du collège Michel Lotte

Les travaux sur l'écriture se sont déroulés au collège Michel Lotte de manière satisfaisante aux dires des organisateurs et des élèves interrogés. Les élèves ont tiré profit de cette journée en participant aux différents ateliers et en écoutant les intervenants extérieurs. Une réflexion et une philosophie se sont dégagées de cette journée. Comme le soulignait un professeur, il s'agissait de la véritable définition en la laïcité car les écritures intéressaient tout le monde avec l'hébreu, l'arabe, le grec, le chinois et le russe, pour la communication des peuples, mais aussi des langues universelles comprises de tous les peuples : la musique, le morse et certaines réservées à des personnes ayant un handicap pour communiquer, comme le braille.

C'est une idée qui a germé à Michel Lotte après que Malou Lanco a proposé de donner une conférence sur le chinois.

Des professeurs ont pensé qu'il serait bien d'élargir le champ d'activité et ont donc mis en place cette journée, tous regrettent l'absence de Malou Lanco. Le chinois fut donc délaissé pour une autre forme d'écriture.

SAUZON

CARNET PRATIQUE

MAIRIE DE SAUZON : Tél. 97.31.62.79 Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

MESSES : samedi à 20h dimanche à 9h30 mardi, mercredi, vendredi à 17h

CAPITAINERIE : Tél : 97.31.63.40, Quai Guerveur

Tickets de cantine

Ils sont à retirer au SIVOM de Belle-Île - Quai de l'Acadie à Palais, le lundi 14 février de 9h à 13h

HÔTEL ATLANTIQUE
En accostant à Le Palais, découvrez, face à la mer
VOTRE ESCALE ESPÉRÉE
CHALEUREUSE CONFORTABLE ET SOIGNÉE
HÔTEL TRADITIONNEL ENTIÈREMENT RÉNOVÉ
32 chambres modernes, insonorisées, tv sat Astra, téléphone direct ascenseur
Sauna, soins du visage et du corps
Bains d'algues et sels marins
Salle de réunions avec office et services 47 m² équipée pour séminaires
Garage pour voitures et vélos
RESTAURANT « LE GRAND CAFÉ »
Cuisine fraîche du marché au gré des saisons
Tél. 97.31.80.11 - Fax 97.31.81.46
BELLE-ÎLE-EN-MER - BRETAGNE SUD

Un appelé retrouvé noyé

L'appelé du contingent, Erwan Blayo, en poste au Sémaphore de Taillefer et habitant Riantec, avait disparu le mardi 11 janvier en allant faire une promenade le long de la côte après son quart de service. Le corps a été retrouvé le mercredi 16 janvier dans le secteur présumé de sa disparition ; il a été repéré par les guetteurs du Sémaphore qui ont aperçu un corps flottant à cinquante mètres du rivage et portant encore un pantalon et des chaussures. Ils ont prévenu aussitôt les gendarmes et les pompiers. Ceux-ci sont intervenus avec leur canot pneumatique. La mer étant agitée, ils ont eu de grosses difficultés à repêcher le corps. Les pompiers se sont rendus à la plage de Port Fouquet où l'ambulance attendait pour le transfert vers la morgue de l'hôpital.

Calendrier des fêtes

19 février : Krassen organisé par Avel Foll à Bangor

20 février : Bal organisé par l'amicale laïque S. et F. de Palais.

A VENDRE
BREAK SUBARU 4 X 4
9 ch - 1987 - 8 000 F
Tél. 97.31.59.98 ou
Tél. 97.31.54.76

BELLE-ÎLE

Vœux à l'hôpital Lanco

Suite de l'article paru dans le n° 26 du 31 janvier 1994

Eléments de bilan social

- 5 entrées (3 recrutements : 2 infirmières, 1 masseur-kinésithérapeute et 2 retours de "congé parental")
- 4 départs en retraite,

font qu'au total l'hôpital rémunère aujourd'hui 176 personnes pour 171,5 emplois équivalent temps plein, soit une augmentation de 1,5 par rapport à 1992.

Globalement j'estime que l'hôpital a tout lieu d'être fier de sa politique sociale, 1993 a connu :

- 16 promotions de grade dont 14 proviennent de l'école d'aides-soignants(es),
- 6 titularisations,

et surtout

- 9 mises en stage de personnels, il y a peu encore, auxiliaires de remplacement.

Le salaire moyen d'un employé de l'hôpital de Le Palais, qui se situe autour de 7.500 F a progressé de 1.000 F, grâce aux promotions évoquées entre autres, depuis la fin de 1991.

La politique de formation s'est située au même niveau qu'en 1992 représentant 350.000 F pour 16 stages pour une centaine d'agents.

- Enfin, les investissements (bien moins importants qu'en 1992, on ne construit pas un nouveau bâtiment tous les ans) sont allés vers trois directions principales que j'évoquerais très rapidement :
- vers les pensionnaires : véhicules pour handicapés, matériels bio-médical pour la médecine, matériels de kinésithérapie
- la préservation du patrimoine et en particulier les travaux de sécurité : 200.000 F
- vers les personnels : le contrat d'amélioration des conditions de travail et en particulier la lutte pour les lombalgies qui a justifié 100.000 F d'achats en 1992.

Il n'est pas possible d'énumérer l'ensemble des travaux, moins importants, pourtant effectués, comme il serait trop longs de citer toutes les améliorations, parfois quotidiennes, apportées par les services "cuisine", "buanderie", "ateliers" ni d'évoquer le travail des services administratifs. Parce qu'ils ne sont pas en première ligne du "soin", ces services sont trop souvent méconnus du "public" alors qu'ils ne cessent de s'adapter à des tâches de plus en plus complexes et diversifiées au seul service de l'hôpital et de ses patients. Je voudrais tout particulièrement les remercier.

Ces efforts d'investissement et d'autres que je ne peux faute de temps signaler ici, ont été réalisés dans un contexte budgétaire difficile. Un directeur d'hôpital ne peut aujourd'hui faire l'économie d'évoquer la maitrise des dépenses de santé que connaissent aujourd'hui les hôpitaux publics, et notamment les taux d'évolution de dépenses qui nous sont accordés.

Quel que soit l'avenir de nos demandes budgétaires, dont nous n'avons pas aujourd'hui réponse, les temps, au sens strictement financier, ne seront pas faciles.

Nous naviguons dans une mer plus difficile qu'il y a quelques années, ils ne doivent pas pour autant nous conduire au pessimisme quant à l'avenir du "navire" hôpital.

Nous nous y sommes préparés.

L'hôpital de Le Palais connait son port, son projet d'établissement lui donne le cap, son activité est plus que reconnue, autant d'éléments qui m'invitent à vous faire partager un optimisme raisonnable et résolu pour 1994 et les années qui suivront et qui me font dire, que notre établissement, contrairement à d'autres, ne connaitra pas de tempête.

Toutefois, plus que jamais, l'imagination, le dynamisme, la participation mais aussi le sens des réalités seront nécessaires.

1994 qui s'inscrit dans la *logique du projet et des actions évoquées, doit nous amener à* intensifier les différents axes du projet d'établissement.

J'en envisagerais trois :

- Le plan directeur, c'est-à-dire l'ensemble des travaux et achats d'équipements nécessaires, est en cours d'élaboration par un groupe, projet qui comprend des consultants extérieurs (ingénieurs, architectes), la direction ainsi que des représentants de la Commission Médicale d'Etablissement et du C.H.S.C.T.

Il sera présenté au Conseil d'Administration au mois de juin et envisagera très précisément les modifications architecturales, leurs conséquences financières, et leurs inscriptions chronologiques qui ne s'arrêteront certainement pas à la seule année 1994...

- L'amélioration des services se poursuivra sans que je ne puisse tout détailler ici. Le secteur du soin à domicile, plus largement du maintien à domicile, avec les partenaires que constituent les mairies de l'île, sera particulièrement privilégiée.
- Les services long séjour et handicapés accueilleront cette année un médecin temps plein.
- Par ailleurs la poursuite des travaux de sécurité, l'amélioration matérielle des conditions de travail se continueront.
- Enfin, l'épineux, bien que quantitativement peu important, problème du traitement des déchets hospitaliers à Belle-Île sera cette année totalement résolu.
- Les projets de service qui vont vous amener, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé par le projet de vie du foyer handicapés, à réfléchir et à améliorer concrètement les prestations, les services à nos patients ou à nos pensionnaires dans chaque secteur d'activité.

C'est la déclinaison quotidienne la plus importante du projet d'établissement, tant il est vrai que la qualité d'un accueil, d'un soin, d'un repas, plus globalement d'une relation dépend de ceux qui l'exercent au quotidien.

Les projets de service constituent à n'en point douter le facteur premier de la réussite, de l'adaptation et de l'amélioration constante de nos prestations. Ce sera la contribution de tous aux projets de l'hôpital.

Je forme le vœu que, grâce à la collaboration de chacun l'hô*pital tienne parfaitement le cap des missions qu'il s'est assi*gnées, que cette nouvelle année et les suivantes, il assure, par la maîtrise de son destin, un avenir heureux pour ses usagers et ses personnels, dans une entreprise où il fait bon vivre.

J'ajoute pour vous-même, vos proches et familles, tous mes vœux de bonheur, de joie et de réussite en 1994.

A la suite de quoi M. Albagnac a pris la parole pour féliciter le personnel et plus particulièrement la direction de l'hôpital pour son dynamisme, ses efforts pour promouvoir l'hôpital. La fin des vœux a vu la remise des récompenses pour beaucoup, d'abord les médailles de 20 ans, ensuite les départs en retraite et la promotion d'aides-soignants.

Porte ouverte à la Citadelle

Vendredi la Citadelle n'a pas fait payer les visiteurs ; une porte ouverte pour donner aux Bellilois la possibilité de constater l'avancement de la rénovation des bâtiments, ceci après l'émission télévisée ayant montré les trésors cachés (les réserves du musée).

Beaucoup de visiteurs étaient des habitués des lieux, des personnes qui s'intéressent à la vie culturelle de l'île et au travail remarquable entrepris par M. et Mme Larquetoux avec la collaboration du Conservateur Jean-Marie Fonteneau et de l'architecte spécialisé dans les fortifications Philippe Prost.

Lors de cette porte ouverte, les personnes rencontrées marquaient leur étonnement sur l'avancement des travaux extérieurs de l'arsenal avec son ravalement et le choix des peintures pour les portes et les fenêtres. Pour ces travaux, des recherches importantes furent entreprises sur les pigments naturels des peintures et leur composition, ainsi que pour la couche du ravalement afin de coller au plus près à la réalité historique. Quant aux pancartes sur les murs expliquant que des subventions étaient octroyées pour ces travaux, il s'agit en fait d'une participation aux travaux accordée sous conditions que la majeure partie des fonds proviennent des propriétaires, ce qui est le cas.

A l'intérieur de l'arsenal, les travaux battent aussi leur plein avec la terminaison des travaux de charpentes et planchers, et le sol du rez-de-chaussée. Des travaux qui devraient se terminer pour 1995 et qui permettront la mise en place d'un nouveau musée.

L'assemblée générale de l'office de tourisme

Cette année, l'office du tourisme avait choisi pour son assemblée générale la Citadelle et plus particulièrement le bâtiment de la Poudrière de l'avancée. Cette réunion présidée par M. Christian Bonnet, responsable des communes touristiques et sites classés avec M. Potdevin, directeur du comité départemental du tourisme du Morbihan, des quatre maires, M. Albagnac, Bonnet, Le Molaire et Maho et du président du tourisme à Belle-Ile, M. Colas. Les personnalités présentes : Mme Larquetoux, propriétaire de la Citadelle, M. Jean-Marie Fonteneau, conservateur de la Citadelle, M. et Mme Mayol, M. Alix de la direction de la Morbihannaise de Navigation et un grand nombre de personnes représentant les associations et bien entendu un grand nombre d'adhérents.

La séance commence par le **bilan d'activités 1993**.

M. Colas a signalé qu'en 1993 il a été édité 40 000 dépliants d'hébergement, 25 000 guides touristiques, 18 000 horaires de marée, 5 000 guides de randonnées à pied et à vélo (carte totalement remaniée par M. Le Quéau) 25 000 dépliants quatre volets et 10 000 étiquettes de mise à jour du dépliant d'appel de prestige avec les nouveaux hôtels. Ces documents ont été conçus et réalisés à l'Office du Tourisme par Mme Marie-Christine Duron. Le secrétariat a reçu plus de 30 000 appels (21 600 en 1992), expédié 18 862 lettres (15 928 en 1992), affranchi pour 84 866 F de courrier (87 644 en 1992) ; la location de la machine à affranchir, 4 260 F, est prise en charge par la Citadelle Vauban contre la flamme "Citadelle" sur l'ensemble du courrier. Les documents de diffusion de l'information sont distribués à titre individuel (18 377) aux offices de tourisme (485), à divers points d'information, à la Maison de la Bretagne à Paris et lors des divers salons (Vannes, Poitiers, Paris, Lausanne). La réalisation de ces documents s'est faite grâce au partenariat de la Citadelle Vauban (40 000 F) et de la Morbihannaise de Navigation (95 000 F).

Promotions télévisées

Plusieurs émissions de télévision ont servi de support publicitaire pour Belle-Ile (Mascarine, Stars 90) ainsi que divers reportages à la Citadelle, à l'Office du Tourisme et un repérage avec Jean-Marie Fonteneau.

Le jumelage des offices de tourisme de Belle-Ile et de Marie-Galante présenté dans Stars 90 (audimat 40,8 %) s'est fait grâce à la participation de la MN (transport), de M. Meunier, de la SNHPET, et l'hôtel Cardinal (logistique, hébergement, restauration).

L'Office de Tourisme de Belle-Ile a participé pour 28 194 F. Si l'émission Stars 90 du 3 juillet a fait doubler les appels dès le lendemain (200), soit deux fois plus que l'an passé à la même époque, la venue du Président de la République fut encore plus bénéfique.

Suite de l'article la semaine prochaine

Des subventions pour faire jouer une équipe de volley-ball

Le volley-ball à Belle-Île fait preuve de beaucoup de ténacité et d'imagination pour arriver à jouer dans certaines rencontres ; les dirigeants se battent avec courage pour maintenir une équipe de volley aussi performante. A plusieurs reprises, elle a joué contre des équipes de qualité comme celle de Rennes en obtenant des résultats plus qu'honorables.

L'année dernière, elle avait obtenu une subvention exceptionnelle de la mairie de 2 000 F mais comme cette somme avait été prélevée sur le centre socio-culturel, à l'arrivée cela n'a pas changé grand chose.

Le 12 février, les volleyeurs sont invités par l'APSAP de Paris à participer à une rencontre internationale avec deux équipes, six filles et dix garçons. Ils rencontreront les équipes de Munich, Hambourg, Bruxelles, Moscou, Monaco et Paris. Lors d'une visite à Belle-Île, l'APSAP de Paris a joué deux rencontres contre Belle-Île qui a remporté les deux matches ce qui leur vaut certainement cette invitation.

Belle-Île est connue médiatiquement pour ses paysages, les visites des hommes importants qui viennent s'y ressourcer, mais là, ce sera encore plus valorisant car il s'agit de sa jeunesse et de ses exploits sportifs.

Le mauvais côté de la chose, les coûts : 5 500 F pour le car et 2 000 F pour l'hébergement. Comme il est demandé 200 F de participation par jeune, cela représente 3 200 F. Pour le solde, les jeunes volleyeurs et leur entraîneur et animateur espèrent que vous avez été nombreux à acheter les gâteaux qu'ils vous ont proposés à la sortie de la messe le 30 janvier dans les quatre communes.

Abonnement à
L'ÉCHO DES ÎLES
un an : 345 F
bulletin d'abonnement en page 2

ÎLE DE GROIX

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : au bourg
Tél. 97.86.80.15
OFFICE DU TOURISME : à la mairie
Tél. 97.86.53.08 (toute l'année)

MÉDECINS : maison médicale, 37 route des plages
Dr Lesage : Tél. 97.86.81.82
Dr Begenermel : Tél. 97.86.82.93
Dr Romieux : Tél. 97.86.82.84
MÉDECIN DE GARDE :
Dr Yves Gouron
DENTISTE : cabinet dentaire, maison médicale
Dr J.-F. Ghio : Tél. 97.86.87.04
PHARMACIES : au bourg
M. Bihannic - rue du général de Gaulle - Tél. 97.86.81.68
M. Guenal - place de l'église - Tél. 97.86.81.48
INFIRMIERS :
Mme Sarah Romieux :
Tél. 97.86.87.07
Sylvie Cardiet et Frank Stephan : Tél. 97.86.87.06
Denis Ribouchon :
Tél. 97.86.80.64
KINÉSITHÉRAPEUTES :
J.-Paul Seignard et Sylvie Boudy : Tél. 97.86.87.34
VÉTÉRINAIRE :
Daniel Bruneau - Kerporlay : Tél. 97.86.87.71

GENDARMERIE : Port Tudy
Tél. 17 ou 97.86.81.17
STÉ SAUVETAGE EN MER :
Tél. 97.86.33.35/97.86.83.66
POMPIERS :
Tél. 18 ou 97.86.85.44

MESSES
Au bourg : samedi 18h - dimanche 10h30
Locmaria : samedi 20h30 - dimanche 9h
Quelhuit : dimanche 9h
Chapelet tous les jours à 17h45 sauf le samedi et dimanche.
PRESBYTERE : au bourg
Tél. 97.86.88.70

HALTE-GARDERIE : au bourg
Tél. 97.86.85.38
ECOMUSÉE :
Port Tudy
Tél. 97.86.84.60
Ouvert de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
JEUNESSE ET MARINE :
Port Lay
Tél. 97.86.82.97
AUBERGE DE JEUNESSE :
Le Méné
Tél. 97.86.81.38
VVF : Grands Sables
Tél. 97.86.86.79
MAISON DE LA RÉSERVE :
Tél. 97.86.55.97
Ouvert le samedi de 9h à 12h

HABITANTS DE L'ILE DE GROIX : une Groisillonne, un Groisillon

CODE POSTAL : 56590
CORRESPONDANT
Léo Rolland : Tél. 97.86.80.97

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant : Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	Pleines mers			Basses mers	
Samedi 5					
matin				05h42	1,90
soir	12h27	4,10	49	18h25	2,00
Dimanche 6					
matin	01h05	4,25	50	07h06	1,90
soir	13h32	4,20	53	19h43	1,85
Lundi 7					
matin	02h16	4,45	57	08h18	1,65
soir	14h53	4,40	63	20h46	1,60
Mardi 8					
matin	03h10	4,70	69	09h16	1,40
soir	15h40	4,65	75	21h36	1,35
Mercredi 9					
matin	03h54	4,95	80	10h03	1,15
soir	16h18	4,80	85	22h20	1,15
Jeudi 10					
matin	04h32	5,10	88	10h44	1,00
soir	16h50	4,90	91	23h00	1,00
Vendredi 11					
matin	05h05	5,20	93	11h21	0,90
soir	17h20	5,00	94	23h37	0,95
Samedi 12					
matin	05h36	5,20	94	11h56	0,95
soir	17h47	4,95	93		
Dimanche 13					
matin	06h06	5,15	91	00h12	1,00
soir	18h15	4,90	88	12h29	1,00
Lundi 14					
matin	06h37	5,00	85	00h46	1,10
soir	18h43	4,75	81	13h02	1,20

Référence Port-Tudy. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

COURRIERS

Départ Lorient	Départ Groix
Samedi 5 février 8h-9h15-12h45-18h	*Samedi 5 février* 7h30-9h45-13h15-17h30
Dimanche 6 février 9h45-18h15	*Dimanche 6 février* 8h30-17h
Lundi 7 février 7h30-9h15-12h45-18h	*Lundi 7 février* 7h-9h45-13h15-17h30
Mardi 8 février 8h-9h15-12h45-18h	*Mardi 8 février* 7h30-9h45-13h15-17h30
Mercredi 9 février 8h-9h15-12h45-16h15-18h	*Mercredi 9 février* 7h30-9h45-13h-14h-17h30
Jeudi 10 février 8h-9h15-12h45-18h	*Jeudi 10 février* 7h30-9h45-13h15-17h30
Vendredi 11 février 8h-9h15-12h45-18h	*Vendredi 11 février* 7h30-9h45-13h15-17h30
Samedi 12 février 8h-9h15-12h45-15h-16h15-18h	*Samedi 12 février* 7h30-9h45-13h15-15h-16h15-17h30
Dimanche 13 février 9h45-18h15	*Dimanche 13 février* 8h30-17h
Lundi 14 février 7h30-9h15-12h45-18h	*Lundi 14 février* 7h-9h45-13h15-17h30

Résultats des "courses"

Tarot

Tournoi des 28 et 29 janvier 1994
1) Guy Meret
2) Patrick Gueguen
3) Pierrick Allard

Coinchée des 28 et 29 janvier 94

1) Patrick Gueguen et Loïc Kerangoarec
2) Pierre Tonnerre et Laurent Tristant
3) Pierre Tristan et Jean Jego

Prochain tournoi les 11 et 12 février 1994.

Avis

L'Assemblée générale aura lieu le 12 février 1994 à 10h30 à la salle des fêtes suivie d'un vin d'honneur.

Communiqué officiel des activités

Calendrier des fêtes pour l'an de grâce 94

Samedi 5 février : soirée cabaret, crêpes à 19h, APPEL.

Vendredi 11 février : à 20h30, tarot.

Samedi 12 février : à 14h30, coinchée.

Dimanche 13 : CIP après-midi jeux.

Samedi 19 : soirée costumée de l'amicale laïque.

Kerlard, village pilote

Un matériel moderne, efficace, des ouvriers qui connaissent leur métier, c'est une affaire qui marche dans la rue du village.

Bientôt ces merveilleuses et surréalistes toiles d'araignées qui tapissent le ciel au coin des rues disparaîtront. Il faut dire que sur le plan esthétique, cela n'était pas un atout de choix et la municipalité a décidé que ce petit village situé à l'ouest de l'île soit le premier à bénéficier de l'électricité avec cables souterrains.

Les travaux ont commencé et en une semaine la rue qui dessert le café "Chez Mimi" a été installée et les habitués pourront retrouver leurs vieilles habitudes car un café fermé pour cause de travaux, cela change beaucoup de choses dans la société ! (ne riez pas, c'est vrai).

La S.E.C.O. et T.E.G. y vont à coup de pelleteuses car les "gaines", les "tuyaux" divers sont logés au fond de la tranchée. Ils recevront les fils de l'E.D.F. et les fils du téléphone. Les boîtes de branchement seront encastrées dans les murs, ce qui est la solution la meilleure et la moins visible.

Cela bien entendu a fait parler les gens et certains même ont dit : *pourquoi on commence par Kerlard ? y sont bien vus, ceux-là, le maire les préfère c'est sûr !* Il faut bien que les conversations circulent dans les cafés et à l'épicerie et, de toute façon, il fallait commencer, alors pourquoi pas là où se situe la maison-type du pêcheur, qui a été présentée par l'écomusée.

L'équipe actuellement est composée de quatre spécialistes qui connaissent leur "boulot" et dont les résultats commencent à se voir sur place.

En attendant la fin des travaux et la disparition des fils aériens, nous pouvons toujours en parler et même dire "moi j'aurais pas fait comme cela" selon la formule consacrée, il n'en reste pas moins que dans le soleil couchant les pignons et les cheminées auront un charme différent lorsqu'ils seront débarrassés de cette multitude de fils.

L.R.

Le théâtre à Groix

Les artistes locaux en pleine forme et en pleine exhibition lors de leur dernier spectacle à la salle des fêtes qui avait fait son plein.

Le Théâtre "Nature", celui que l'on aime, celui qui nous fait rire, n'était-ce pas le but au départ ? Ces fiers baladins, troubadours et joyeux bonimenteurs qui animaient les *places publiques au Moyen-Age ont évolué et maintenant ils sont* chez nous, avec nous.

Lorsqu'ils créent des comédies, des sketches et même des pièces dépassant le stade du patronage pour enfants, nous les applaudissons car ce qu'ils mettent sur le plateau c'est un peu de notre vie de tous les jours.

L'humour n'est pas resté au vestiaire. Quelquefois la satire grince un peu, mais nos propres défauts ne sont-ils pas une cause de plaisanterie chez nos voisins ? Nous sommes fiers de notre troupe théâtrale (ne me taxez pas de chauvinisme, même si c'est vrai, et bien tant mieux).

Lorsque nos charmants touristes nous demandent avec un air de pitié :

- Vous ne vous ennuyez pas trop l'hiver ?

Ce genre de question rituelle posée à tour de bras l'été nous amuse car, en dehors des nombreuses activités que nous avons, certains ici préparent des séances théâtrales.

Cela n'est pas facile facile vu que les sujets sont locaux, il y a d'abord la recherche des situations, l'écriture, la mise en scène, les décors, les acteurs, les costumes et tout ce qui fait qu'une troupe existe.

Guillaume Mobé, le "chef d'orchestre" est devenu polyvalent ; il écrit, il met en scène et surtout il aime cela. Il a beaucoup lu (cela aide) et comme self-made-man autodidacte, il remplit son rôle avec beaucoup d'efficacité.

Il n'est pas question de le louanger mais de voir l'homme dans sa simplicité, sa gentillesse, son humour et bien sûr ses connaissances de l'île : il aime son "cailloux" et l'art du théâtre.

Quoi demander à un artiste ? si ce n'est qu'une sensibilité profonde vis-à-vis des siens. Nous avons des artistes dans les îles, "oui", ils ne se produiront peut-être jamais à la sacro-sainte "Comédie française" mais ici, ils remplisssent la salle, merci Guillaume.

Pourquoi, au fait, ne ferait-on pas des rencontres inter-théâtrales entre les îles ? L'Écho des Iles reçoit le courrier des artistes iliens avec beaucoup d'attention.

Infos

Cantonales

Le P.S. refait le compte de ses voix. Pour Groix, rien de décidé pour le moment mais le nom de Laurent Tonnerre ests fréquemment avancé indique Alain Tanguy. Laurent Tonnerre est originaire de Groix et il est responsable départemental des jeunes socialistes.

Enfants gagnants

Les résultats de tous les concours, festivités, lotos, tombola de fin d'année sont toujours affichés, certains gagnants ne viennent pas chercher leur lot.

Nous rappelons : Emmanuelle Even, 1er prix - dessin d'enfant ; ensuite Erelle Le Dref, Cécile Ropethe, David Do Santos, Aline Stephant.

Cherchez l'intrus : Marie-Morgane Le Maréchal, David Boterf.

Anciens combattants

La permanence est ouverte tous les premiers lundis matin de chaque mois à la mairie de 10h à 12h (renseignements, cotisations et toutes questions du domaine des retraites).

A la société de chasse

Le lapin étant devenu indésirable pour les agriculteurs, il est classé nuisible.

La chasse est prolongée jusqu'à la fin du mois de février.

Les zones à chasser sont les secteurs où il y a des dégâts, donc se renseigner auprès du président de la Société de chasse et des exploitants agricoles.

ÎLE DE GROIX

Situation géographique des presses à sardines

Suite de l'article paru dans le n°26 du 31 janvier 1994

Et, la pêche, en général, *"est abondante dans les anses de cette isle où j'ai vu prendre de fort beau poisson en quantité. La pêche des sardines fait le principal commerce de l'Isle de Gronais"*(12).

L'importance que revêt ce lieu de pêche fréquenté par les marins groisillons et continentaux, est soulignée par la célébration d'une cérémonie religieuse. Depuis la fin du XVIIIe siècle, chaque année le 24 juin, se déroulait la bénédiction du Coureau de Groix. Elle réunissait les clergés de Ploemeur et de Groix, ainsi que de nombreux marins de toutes les paroisses voisines. Elle marquait l'ouverture de la pêche à la sardine et on priait *"dans le but d'obtenir que la pêche de la sardine soit abondante car c'est la seule industrie des habitants de cette côte et elle forme à peu près leur unique ressource"*(13).

En outre, la sardine pêchée dans les Coureaux, comme sur tout le littoral de la Bretagne méridionale, semblait mieux convenir au mode de conservation par le pressage. Celle-ci *"était plus grande et plus grosse que la sardine de l'Aunis et du Poitou"*(14). D'ailleurs, l'essentiel des ateliers de presses était implanté entre Camaret et Riantec. Vers 1835, le Finistère possédait 210 presses, le Morbihan 50, la Loire Inférieure entre 12 et 15, la Vendée quelques unités.

Situées au Nord de l'île, les presses de Groix font face, non seulement aux Coureaux, mais également au continent. Cette disposition géographique permet de rejoindre plus rapidement la terre ferme. La commune la plus proche est Ploemeur avec son lieu-dit Larmor, où l'on exerce aussi l'industrie de la sardine pressée. Cette relation de voisinage, déjà démontrée par la cérémonie de bénédiction des Coureaux, jouera un rôle important sur la destinée des établissements iliens. Vers 1840, plusieurs membres de la famille Romieux, presseurs demeurant à Larmor, s'installeront sur l'île et deviendront les chefs de file de l'industrie groisillonne de la presse.

Les Groisillons, eux-mêmes, ont également influencé l'installation des presses. Ilienne, la population s'est tournée très tôt vers la mer. Elle y tire, depuis des siècles, une grande partie de ses revenus. En 1636, les groisillons sont qualifiés de *"gens de marine, grands pescheurs de sardines, qu'ils salent et dont ils trafiquent tout un semestre de l'an du printemps à l'automne, et aussi rayes, congres, etc... qu'ils éventrent, salent et sèchent au soleil, à leurs fenestres"*(15). Déjà la pêche et le trafic de la sardine occupent une part importante de leurs activités. Cette situation sera la même jusque dans les années 1840-1850. En 1766, dans un rapport destiné à l'Intendant de la Marine à Brest, on parle de la pêche à la sardine comme étant la *"seule branche de commerce de cette isle"*(16). Quatre-vingts ans plus tard, cette phrase est encore d'actualité : *"A Groix, comme dans les îles voisines, une partie des habitants font leur métier de la pêche ; celle de la sardine constitue en quelques sorte l'objet unique de leur commerce"*(17).

La qualité des hommes entre aussi en ligne de compte. Tous *"les habitants de l'île sont pêcheurs et c'est aux femmes qu'est abandonné le soin de la culture"*(18).

Ils ont servi dans les différentes Compagnies des Indes, qui se sont succédées à Lorient jusqu'en 1789. *"C'est dans l'ensemble de tous les petits ports de l'île de Groix où la marine militaire recrute ses meilleurs marins"*(19). Entre 1750 et 1762, 68,8% des inscrits maritimes groisillons se sont absentés de chez eux, au moins un an, pour servir la Compagnie ou la Royale. Ils ont monté les navires de l'Empire. Dans un acte notarié de l'An VIII, parmi les personnes citées, il y a *"Grégoire Adam, prisonnier en Angleterre"*(20).

Toutes ces épreuves en ont fait de vrais marins. Une fois les guerres ou le service terminés, ils retournent à la pêche, leur occupation première.

Leur témérité, à tenir la mer par tous les temps, est connue de tous. Nombre d'auteurs ont décrit leur mérite et les années ne l'ont pas effacé. Vers 1848, Verusmor décrit les Groisillons comme étant des *"marins intrépides ; leur hardiesse sur les flots est proverbiale, et cette audace à braver les dangers leur a valu parmi les populations du voisinage l'épithète énergique de loups de mer, qu'ils méritent à tous égards"*(21). Ou, encore *l'absence de ports a forcé la population de Groix à prendre l'habitude de tenir la mer presque par tout temps, et créé dans cette île déshéritée une pépinière de matelots qui passent à bon droit pour les meilleurs du littoral"*(22).

Cette réputation a pu être considérée, par les négociants et fondateurs de presses, comme rassurante et gage de sécurité pour l'alimentation de leurs ateliers. L'installation des ateliers de pressage est donc conditionnée par un certain nombre de critères qui relève d'une véritable stratégie économique. Dans les années 1860, ces règles détermineront les sites de construction ou de transformation de certaines presses à sardines en conserveries.

P. Tromeleu

(12) Bourde de La Rogerie. *Voyage de Mignot de Montigny en 1752*. M.S.H.A.B., 1910, p. 265.
(13) Cayot-Delandre, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Vannes, 1847, p. 490.
(14) Marie d'Avigneau A., *L'industrie des conserves de poissons en France métropolitaine*, Rennes, 1958, p. 38.
(15) Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, t. 1, 1888, p. 93.
(16) A.D.I. & V., C 3928. Pêche à la sardine, rogue, commerce de l'île de Groix (1766).
(17) Gehin de Verusmor M.A., *Voyages en Basse Bretagne*, Guingamp, entre 1848 et 1862, p. 177.
(18) A.D.I. & V., C 1294, Intendance : Projet d'établir dans l'île de Groix des vagabonds détenus dans les maisons de force (1775-1776).
(19) A.D.M., S. 1268, A.P. & C., Groix : Port-Lay (1821-1900).
(20) A.D.M., En 4244, Lestrohan, 22 messidor An VIII.
(21) Gehin de Verusmor, M.A., *Voyage en Basse Bretagne*, Guingamp, entre 1848 et 1852, p. 177.
(22) Bouquet de la Grye A., *Pilote des côtes Ouest de France*, Paris, t. 1, 1869, p. 89.

Le naufrage

Naufrage du trois mâts danois *Coronna* sur l'île de Groix le 12 novembre 1894. (article sur ce naufrage dans le n° 25 de L'Écho des Îles). Texte communiqué par M. Georges Lin à Marc Yvon. L'auteur du poème, ancêtre de Georges Lin, était douanier.

Midi devait sonner au cadran
[dans la chambre
Je m'en souviens toujours, on
[était en novembre.
Au rez-de-chaussée où nous
[étions assis,
Par la fenêtre ouverte, on voyait
[le ciel gris.
D'ailleurs on dominait presque
[toute la place.
A table en ce moment, je me
[trouvais en face.
Nul bruit au sein du bourg, cho-
[se étrange, on eut dit
Un cirque abandonné sous la
[lune à minuit.
Tout à coup franchissant en cou-
[rant cet espace
Comme des malfaiteurs parais-
[sant pris en chasse
Je vis passer deux gars, la tête
[et les pieds nus.
Ils ne se parlaient pas et
[m'étaient inconnus.
Nul ne les entendait. Tournant
[le dos au poele
L'un d'eux tenait un long corda-
[ge sur l'épaule,
L'autre avait une gaffe, à la
[main un grappin.
Le plus proche était brun,
[l'autre plutôt blondin.
Des pêcheurs survinrent, prirent
[la même route,
L'anormal, tel un loup, errait
[sans aucun doute.
Je regardais toujours, à ma
[place dressée
Abrégeant mon repas et leste-
[ment chaussé
Je sortis, traversai la cour,
[gagnai la rue
Où la bande d'acteurs toute
[avait disparu.
Maintenant alertés, les voisins
[surgissaient,
J'interrogeai les gens, les filles
[pâlissaient
Alors quelqu'un me dit : "sur la
[côte sauvage,
Un trois-mâts étranger par ce
[temps fait naufrage".

En apprenant cela, résolu, je
[partis
Sur la lande, hors du bourg, les
[gars, je les revis,
Zébrant tout l'horizon par un
[rideau de bruine
L'ouragan hululait, mugissant
[en sourdine.
Comme un chien qui de sa fer-
[me défend l'accès
Le vent dans sa fureur toujours
[vous repoussait.
Venant des bouts de l'île et de
[chaque village
Des groupes convergeaient vers
[un point du rivage.
Se rapprochaient sans cesse et
[s'arrêtaient soudain
Ainsi l'on s'arrête en face d'un
[mur d'airain.
C'était là, sûrement que, sans
[nulle réclame
Pour quelques courageux se
[déroulait le drame.
Pourquoi venais-je aussi me
[mêler à ces gens,
Moi, jeune barbouilleur enivré
[de ses sens !

Les femmes rapprochées, la
[jupe sur la tête
Formant des îlots noirs surgis
[sous la tempête
Passives attendaient, certaines
[en pleurant :
Car l'homme en péril sur mer,
[c'est presqu'un parent.
Comme au bord des canaux, on
[tire la gabare
Des hommes arc-boutés tiraient
[sur une amarre,
Mais du voilier à la côte et hors
[de combat
Bien seul, apparaissait l'extré-
[mité d'un mât
Lequel oscillait à chaque coup
[de la houle.

Ainsi derrière un mur, bat de
[l'aile une poule
Prudemment en rampant, j'attei-
[gnis la falaise
Aux rocs m'agrippant comme au
[bord d'une fournaise
Avançant la tête au pied d'un
[rocher, je vis,
Presque à sec, sur le flanc, agité
[de roulis
Les voiles en lambeaux, la misai-
[ne brisée
Une coque de noix sur l'abîme
[exposée.
Seul de l'autre côté de l'île était
[le port.
Par là c'était la vie, ici était la
[mort.
Les vagues déferlaient ainsi que
[des montagnes
Et la houle des blés dans le sein
[des campagnes
N'en ouvre pas l'idée. Il se trou-
[vait à bord
De ce vaisseau seize hommes,
[tous enfants du nord
Tous grands, jeunes et blonds
[dont la fin incertaine
Réclamait du secours et mettait
[l'âme en peine.

Un câble fut lancé, puis par cent
[bras raidit.
Alors devant les flots bouillon-
[nant de dépit
C'est par ce fil au mât attaché
[dans le vide
Que grâce au dévouement d'un
[pêcheur intrépide
L'un après l'autre, on vit les
[marins s'évader ;
On sentait malgré tout la mort
[par là, rôder
Car l'un d'eux sous le roof gisait
[la face blême
Une jambe brisée. Or, c'était un
[problème
Le savoir du marin étant mis à
[profit
Un siège de fortune enfin fut
[établi
L'on hissa cet homme au som-
[met de la mâture
Ensuite, on l'attira d'un bout à
[la ceinture.
Parmi les rescapés il fut bientôt
[inscrit.
Il était temps, soudain la carène
[s'ouvrit
Sous l'assaut répété des lames e
[n démence
Dont les coups de béliers
[accroissaient l'inclé-
[mence
Tel d'un ventre ouvert, s'échap-
[pent les intestins
On vit sortir des flancs, des
[poteaux de sapins.
Par le travers rompu, séparé de
[l'arrière
Tout l'avant s'écroulait au mou-
[vant cimetière
L'océan triomphait, j'en
[conviens, mais trop tard,
Ses belles proies en paix, riaient
[au jour blafard

Infos

Blessé à l'œil

Un accident de chasse a eu lieu sans aucune gravité heureusement. Trois chasseurs étaient à leur occupation favorite. Deux membres du bureau de la Société de chasse et un ami "des phares et balises" pour être précis.

Un lapin surgit et deux chasseurs tirent ensemble, un plomb a ricoché et a atteint le coin de l'œil du troisième homme. Transporté de suite à Lorient, il est revenu moins d'une semaine après être resté en observation. Inutile de dire que le retour a été fêté et l'ami Georges n'a rien perdu dans cet "incident de tir".

Certains commentaires ont même précisé que ce n'était pas un petit plomb de 6 qui allait faire du mal à un ancien commandant de marsouins qui a fait l'Indochine et l'Algérie.

DU 3 AU 13 FEVRIER
DES PRIX • DES LOTS

16F50	A.C. BERGERAC 92(*) Lot de 2 bouteilles de 75 cl. *Prix au litre : 11,00 F* *(*) abus d'alcool dangereux*
7F80	PATES D'ALSACE AUX ŒUFS Lot de 2 paquets de 250 g. *Prix au kg : 15,60 F*
18F50	4 CRÈMES CARAMEL ET 4 GÂTEAUX DE RIZ Lot de 8 pots de 100 g. *Prix au kg : 23,13 F*
24F50/Le kg	BŒUF BOURGUIGNON. La caissette de 2 kg environ.
10F90	CAFE MOULU ROBUSTA BONKA Lot de 4 paquets de 250 g. *Prix au kg : 10,90 F*

SUPERMARCHÉ
Comod
on vous connaît bien

ÎLE-AUX-MOINES

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Place de la Mairie. Tél. 97.26.32.61.

MÉDECIN : Franck Tarabochia, Rue de l'église. Tél. 97.26.37.45 (permanences sept jours sur sept).

PHARMACIE : M. et Mme Voelckel, Kerguntelec. Tél. 97.26.31.49.

INFIRMIERES : *(sur rendez-vous)* Anne Danet, Rue de la Mairie. Tél. 97.26.32.67 ; Sophie Goallo, Place du Vray. Tél. 97.26.37.61 (permanences sept jours sur sept).

KINÉSITHÉRAPEUTE : Loïc Goallo, Rue du Couvent. Tél. 97.26.36.87.

MESSES : Samedi à 19h00
Dimanche à 9h et 10h30
En semaine à 18h00

AFFAIRES MARITIMES : Tél. 97.26.34.82.

LOCAL POMPIERS : Tél. 97.26.36.98.

GENDARMERIE : 17.

BUREAU DU PORT : André Bihouis Tél. 97.26.30.57.

PTT : Place de la Mairie. Tél. 97.26.34.39.

CHANTIER DU GUIP : Anse du Guip : Tél. 97.26.33.10.

GARAGE : Bruno Cambier. Tél. 97.26.34.05.

ALIMENTATION - INTERMARCHÉ : Tél. 97.26.34.60. Fermé mardi et dimanche.

JEUNESSE ET MARINE : Maison du Drehen : Tél. 97.26.31.57.

JOURNAUX - TABAC : Place de la Mairie : Tél. 97.26.31.24.

TAXIS :
Richard Guy : Tél. 97.26.30.15
Raymond Le Mauff : Tél. 97.26.31.37
A Port-Blanc :
Vannes Tél. 97.54.34.34.
Larmor-Baden Tél. 97.57.06.51

SALLE POLYVALENTE : Vieux Moulin : Tél. 97.26.37.38.

BIBLIOTHÈQUE :
Lundi de 15h à 17h à la salle annexe de la mairie.
Renseignements à la mairie Tél. 97 26 32 61

HABITANTS DE L'ÎLE-AUX-MOINES : Une Iloise, un Ilois.

CODE POSTAL : 56780

CORRESPONDANT : Luc Perus : Tél. 97.54.96.29

PASSAGES
de 7h à 19h39
toutes les 1/2 heures

MARÉES
Référence Port Navalo
voir ci-contre

Show devant… c'est ce soir !

Ce soir *samedi 5 février*, Joseph Ponove vous invite en avant première à la présentation de sa collection de prêt-à-porter printemps-été 1994. Joseph est arrivé en métropole après avoir gagné un concours de styliste à Nouméa, dans sa Calédonie natale.Il a donc repris son activité créatrice, et tous ses modèles seront en vente dès cet été dans le nouveau magasin "Azteca", place du marché.Rendez-vous donc ce soir samedi à partir de *20h* à la salle polyvalente... L'entrée est gratuite et le créateur nous promet une soirée pleine de surprises...

Création d'une nouvelle association : "Habiter l'Île-aux-Moines"

Il y a quinze jours, les Ilois ont pu découvrir un peu partout dans le bourg un communiqué du Docteur Franck Tarabochia faisant part de l'inquiétude de certains habitants permanents concernant l'attribution des nouveaux parking de Port-Blanc ainsi que le réaménagement de l'accès au quai d'embarquement pour se rendre à l'Île-aux-Moines (voir article dans L'Écho des Îles n° 25 du 22 janvier 1994). Depuis, une pétition a circulé sur l'île et a recueilli près de 300 signatures. Puis une réunion était organisée dans une des salles de la mairie, mercredi 26 janvier. Preuve de la préoccupation des habitants de l'Île-aux-Moines, cent cinquante personnes faisaient le déplacement.

C'est ainsi qu'une nouvelle association devait voir le jour : *"Habiter l'Île-aux-Moines"*, association présidée par le Docteur Franck Tarabochia.

Il est important de préciser que sur les deux cent quatre vingt signataires de la pétition, ni les jeunes, ni les anciens de la résidence n'ont signé. C'est donc pratiquement toute la population de l'île qui s'est manifestée...

La réunion de mercredi dernier avait pour but entre autre *"d'étudier des conditions de stationnement à Port-Blanc qui concilient le souci de l'environnement du site et la possibilité d'un embarquement facile et immédiat pour les résidents permanents et pour les professionnels"*.

Ainsi, le Docteur Tarabochia, animateur de cette réunion, proposait *"de conserver quatre-vingts places de stationnement dans la partie postérieure du parking de front de mer et de prévoir un accès prioritaire aux habitants de l'Île-aux-Moines et de Port-Blanc au parking aérien situé face au bar "Le Roof"*.

L'aménagement définitif de la plate forme maritime de Port-Blanc, avec mini-gare et dépendances, n'est prévu qu'en 1995.

En attendant, cet ancien parking construit sur le front de mer en 1957, est très convoité. Pour les amis de Port-Blanc, seuls quelques emplacements pour des véhicules prioritaires devraient être réservés. Pour les ilois, surtout pour ceux qui partent travailler tous les jours sur le continent et qui ne possèdent pas de garages individuels, il faudrait prévoir des places à leur intention.

Cette réunion a donc débouché sur la création de cette nouvelle association, dont le but est, rappelons-le, *"d'être soucieuse du maintien d'une population permanente habitant l'Île-aux-Moines"*, cette association a pour but de promouvoir toute initiative visant à améliorer la vie quotidienne insulaire, améliorer les accès île-continent.

Un conseil d'administration de vingt membres a élu son bureau :

Président : Franck Tarabochia

Vice-présidents : Charles-André Govys, Jean-Jacques Simon et Christian Robert-Bancharelle

Secrétaires : Sylvie Tarabochia, Laurence Playoust et Jean-François Le Méné.

Trésorière : Madeleine Chambry.

Des bulletins d'adhésion seront mis à disposition dans les différents commerces de l'île. Des questionnaires permettront de recenser les différents cas (travailleurs sur le continent, propriétaires de parking, etc...).

Espérons que les deux associations iloises (l'A.D.P.I.M. et Habiter l'Île-aux-Moines) sauront être complémentaires et œuvreront pour le bienfait de tous les Ilois.

ÎLE D'ARZ

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 97.44.31.14
Fax : 97.44.30.79
Secrétariat :
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

INFIRMIERE : Tél. : 97.44.33.98 Mme Sylvie Pasteyer

MESSES
Dimanche à 10h30, jeudi à 8h, autres jours à 18h

ORDURES MENAGERES
Merci de déposer les sacs juste avant le ramassage, lundi 7 février à 14h et le lundi 14 février à 7h15

BIBLIOBUS : à la mairie
Lundi et mercredi après-midi

POSTE : Recette rurale
Ouverture de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Levée à 17h20. Tél. 97.44.31.22

TAXI-BUS ET LOCATION DE VÉLOS : Transports Guillot : Tél. 97.44.31.83

COIFFEUSE
Prendre rendez-vous auprès de Mme Kersuzan ou tél. 97.60.87.42

HABITANTS DE L'ÎLE : une Ildaraise, un Ildarais

CODE POSTAL : 56840

CORRESPONDANTE : Guillemette Daouzeg : Tél. 97.44.33.28

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS			BASSES MERS	
Samedi 5					
matin	00h00	4,05	51	05h58	1,69
soir	13h05	3,99	49	18h36	1,77
Dimanche 6					
matin	01h40	4,14	50	07h19	1,67
soir	14h26	4,12	53	19h53	1,65
Lundi 7					
matin	02h48	4,36	57	08h32	1,47
soir	15h25	4,32	63	20h58	1,40
Mardi 8					
matin	03h40	4,60	69	09h30	1,20
soir	16h09	4,52	75	21h50	1,14
Mercredi 9					
matin	04h21	4,80	80	10h18	0,97
soir	16h45	4,66	85	22h35	0,93
Jeudi 10					
matin	04h55	4,94	88	11h01	0,81
soir	17h14	4,77	91	23h16	0,80
Vendredi 11					
matin	05h25	5,03	93	11h39	0,74
soir	17h41	4,82	94	23h53	0,76
Samedi 12					
matin	05h54	5,05	94	12h15	0,75
soir	18h06	4,82	93		
Dimanche 13					
matin	06h24	5,00	91	00h31	0,81
soir	18h32	4,76	88	12h49	0,83
Lundi 14					
matin	06h53	4,88	85	01h04	0,93
soir	19h00	4,65	81	13h21	0,98

Référence Port Navalo. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 622/93.

AR-VRO 93-94
ATB
Annuaires Téléphoniques de Bretagne
83, avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56603 Lanester Cedex
Tél. 97 81 24 00 - Fax 97 76 73 95

Bruits de coursives

(D'après délibérations ou informations du conseil municipal tenu le 24 janvier)

Le saviez-vous ?

Il est de plus en plus demandé aux communes de se regrouper, soit en SIVOM, en district ou encore en communauté de communes. Rappelant que la voisine, Ile-aux-Moines, ne fait partie d'aucun regroupement et ne parait pas s'en porter mal, un conseiller demande quelles sont pour l'île d'Arz les retombées depuis l'adhésion au district de Vannes il y a deux ans ; les réponses de la municipalité, nimbées d'un flou artistique, laisseraient envisager quelques retombées de taxes professionnelles aux environs de l'an 2000 après une sorte de "péréquation". Par ailleurs il est rappelé que les Glénans ont bénéficié d'une subvention pour leur base ildaraise. Le conseiller revient à la charge en suggérant de présenter le plus de projets possibles "il faut être demandeur sinon on n'aura pas grand'chose".

Digand mignon eo well kaoud dour
Evid gwin digand treitour
Mieux vaut accepter l'eau d'un ami
Que le vin d'un hypocrite

Quoi de neuf ?

Deux candidatures devaient être examinées pour le remplacement de notre infirmière.

La B.A. de la semaine

Rien à voir avec ce qui précède : dans le cadre de "solidarité tiers-monde" du district de Vannes, une infirmière tchadienne sera invitée à venir se distraire sur l'île.

Et si on sortait ?

Un peu moins d'attente en saison pour communiquer avec le monde extérieur : une seconde cabine téléphonique devrait être installée prochainement à côté de la boîte d'affichage dans la Grand'Rue.

De notre envoyé spécial au camping des Tamaris

En vue de la mise aux normes pour son reclassement, remplacement prévu des bacs sanitaires et bacs à linge. L'équipement de l'espace-jeux un peu sommaire actuellement sera amélioré avec des matériaux en bois et inox.

Sur vos tablettes

Pas de retard notable en ce qui concerne l'avancement des travaux d'assainissement ; il faudrait néanmoins que le temps se maintienne au sec.

Le rendez-vous de la semaine

Club Ile d'Arz Amitié : mardi 8 février à 15h au Prieuré, jeux.

La crabesse enragée

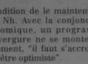

Il n'est pas toujours facile de "coller" à l'actualité... un rebondissement est intervenu depuis le numéro précédent :

Qui croit encore au Kernoël ?

Avec le compte rendu de la récente visite d'un représentant de la société ELF, la nouvelle est annoncée : "ils veulent se dégraisser du dossier". Une mise en vente du terrain de huit hectares situé en bordure du littoral Est de l'île interviendrait prochainement. Plusieurs propriétaires, plusieurs projets se sont succédés mais, après avoir abattu quelques murs et retourné une partie du terrain, les travaux se sont bientôt arrêtés et le permis de construire est caduc depuis des mois. Certains se demandent si le chantier à peine entamé pourrait au moins retrouver un aspect plus engageant après nivellement du sol, mais cela semble peu probable "ils ne veulent pas mettre un sou dans l'affaire" a-t-on entendu.

Il reste à espérer que des acquéreurs potentiels établissent une nouvelle demande de permis ; selon le maire, cela ne devrait pas rencontrer de refus, même en commission des sites, à condition de le maintenir en zone Nh. Avec la conjoncture économique, un programme d'envergure ne se monte pas facilement, "il faut s'accrocher pour être optimiste".

A quel prix la survie ?

Depuis de nombreuses années, le luxueux complexe (sur plan) faisait miroiter d'importantes créations d'emplois et des retombées en taxes pour la commune. En effet il existe un COS (coefficient d'occupation au sol) de 10 % - soit 8 000 m2 - constructible uniquement en équipement hôtelier ; "en son temps, tout le monde était d'accord sur le projet, c'était une question de vie et même de survie à l'île d'Arz". On ignore aussi bien le prix versé à l'époque par ELF pour l'acquisition du terrain, que celui éventuellement demandé à la vente.

PASSAGES

Barrarach	Conleau	Ile d'Arz
06h40	06h50	07h10
07h50	07h55	08h15
08h50*	08h55*	09h15*
10h25	10h30	10h50
11h40	11h45	12h00
13h10	13h15	13h30
15h10	15h15	15h30
16h35	16h40	17h00
17h35	17h40	18h00
18h35	18h40	19h00

NB : Le bus de ville n° 2 dessert l'embarquement de Conleau, pour des horaires précis, tél. 97.01.22.23.

*Premier bateau dimanche et jours fériés. Pour une urgence, J.C. Le Didroux, tél. 97.66.92.06 ou P. Gillard, tél. 97.66.94.98. Pour le transport de fret ou véhicules par le ponton départemental, J. Le Guil, tél. 97.63.38.70

ÎLE D'OUESSANT

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Tél. 98.48.80.06

MÉDECIN : Dr Gendrot : Tél. 98.48.83.22

DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE : Yves Bessière : Tél. 98.25.61.27

INFIRMIÈRES :
Mme Leriche : Tél. 98.48.81.63
Sœur Monique : Tél. 98.48.80.18

PÉDICURE : Prendre rendez-vous par tél. au 98.43.22.30

KINÉSITHÉRAPEUTE : Mme Gendrot : Tél. 98.48.83.22

PHARMACIE : Mme Moigne : Tél. 98.48.81.59. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 17h à 19h et le dimanche de 11h15 à 12h

POSTE : Tél. 98.48.81.77. Ouverte du lundi au jeudi midi de 9h à 12h et de 14h à 17h le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h

POMPIERS : Tél. 18 ou 98.48.86.00

PRESBYTERE : Tél. 98.48.80.24. Messes :
Samedi à 17h30
Dimanche à 10h30

OFFICE DE TOURISME : Tél. 98.48.85.83

CANOT DE SAUVETAGE : Tél. 98.48.80.17

FINIST' AIR - GUIPAVAS : Tél. 98.84.64.87.

AÉRODROME : Tél. 98.48.82.09

COMPAGNIE PENN AR BED
Brest : Tél. 98.80.24.68
Le Conquet : Tél. 98.89.02.12
Ouessant : Tél. 98.48.80.13

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE : Tél. 98.48.86.84. Ouvert le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h

E.D.F. : Tél. 98.48.81.45

HABITANTS DE L'ÎLE D'OUESSANT : une Ouessantine et un Ouessantin

CODE POSTAL : 29242
CORRESPONDANT
Françoise Lamour
Tél. : 98.48.85.56

COURRIERS
DU 1/01/94 AU 31/03/94

BREST - OUESSANT

Tous les jours sauf mercredi et samedi

Brest	Ouessant
8h30	16h30
Mercredi	
8h30	11h30*
	16h30
Samedi	
8h30	11h00*
	14h45

LE CONQUET - OUESSANT

Tous les jours sauf mercredi et samedi

Le Conquet	Ouessant
9h30	16h30
Mercredi	
9h30	11h30*
	16h30
Samedi	
9h30	11h00*
13h30	14h45

*Ces bateaux ne vont qu'au Conquet

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant. Pleines mers : heure, hauteur d'eau, coefficient. Basses mers : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS			BASSES MERS	
Samedi 5					
matin				06h06	2,81
soir	12h27	5,79	49	18h47	2,87
Dimanche 6					
matin	01h13	5,90	50	07h34	2,74
soir	13h55	5,91	53	20h08	2,70
Lundi 7					
matin	02h30	6,18	57	08h47	2,43
soir	15h04	6,22	63	21h12	2,36
Mardi 8					
matin	03h29	6,55	69	09h43	2,06
soir	15h56	6,57	75	22h03	2,02
Mercredi 9					
matin	04h16	6,89	80	10h29	1,75
soir	16h39	6,85	85	22h46	1,74
Jeudi 10					
matin	04h57	7,14	88	11h10	1,53
soir	17h18	7,05	91	23h25	1,57
Vendredi 11					
matin	05h34	7,29	93	11h46	1,42
soir	17h53	7,14	94		
Samedi 12					
matin	06h09	7,32	94	00h00	1,49
soir	18h26	7,12	93	12h20	1,41
Dimanche 13					
matin	06h41	7,24	91	00h33	1,56
soir	18h57	7,01	88	12h51	1,52
Lundi 14					
matin	07h12	7,05	85	01h05	1,67
soir	19h27	6,80	81	13h22	1,72

Référence Ouessant. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 622/93.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Vote des tarifs pour l'année 1994

Camping municipal

La commune est assujettie à la TVA (5,5 %). Le Conseil Municipal décide d'adopter les tarifs suivants pour l'année 1994 :

- adultes et enfants de plus de 7 ans : 11,00 F TTC
- enfants de moins de 7 ans : 4,50 F TTC
- emplacement d'une tente : 7,80 F TTC
- chiens : 4,20 F TTC
- motos et cycles : 4,20 F TTC.

La réduction de 10 % pour les groupes à partir de dix personnes est reconduite.

Location de salles

Le maire donne lecture de la circulaire n° 920026 du 11/06/92 ayant trait à la lutte contre le paracommercialisme, et du courrier préfectoral du 31/03/93.

Le conseil municipal accepte la location en se conformant à la réglementation préfectorale.

*Chapiteau*1 000 F TTC pour les particuliers et gratuité pour les associations d'Ouessant (scolaires, sportives, de loisir ou d'animation).

Ecole Saint-Michel :Gratuité pour les associations ouessantines et 310 F TTC pour les autres demandeurs (pour la salle actuellement sans mobilier).

Salle exposition

- la location de la salle uniquement : 310 F TTC
- la salle avec rétro projecteur, chauffage : 380 F TTC

Location d'engins

Un bon est à retirer à la mairie la veille, pour utilisation du matériel dès le lendemain matin.

- remorques : 275 F
- tractopelle : 990 F
- compresseur : 385 F
- bétonnière : 385 F
- petit cylindre : 385 F

Tarif des photocopies

Pour ne pas nuire au commerce local, la mairie ne fera plus de photocopies, sauf pour des besoins très précis et uniquement le mardi après-midi : 2 F la photocopie. Pour les associations, le tarif unitaire sera de 0,20 F.

Tarifs gîtes communaux

- 1 chambre + salle de bains (3 personnes maximum) : 200 F par jour pour une durée supérieure à 2 jours.
- 1 gîte (chambre + salle de bains + cuisine) pour 3 personnes maximum pour une durée supérieure à 2 jours : 275 F par jour.
- 1 gîte (2 chambres + salle de bains + cuisine) pour 6 personnes au maximum et pour une semaine minimum : 400 F par jour.

Ordures ménagères

- habitations, 2 tours par semaine : 245 F
- alimentations, boulangeries, boucherie : 1 380 F
- hôtels-restaurants-bars : 2 635 F
- autres commerces, écoles, associations : 295 F.

Le maire rappelle que toute redevance est due pour chaque habitation ou local occupé à l'exception des maisons déclarées vacantes à la mairie.

Tennis

Le conseil municipal, à la majorité, décide de fixer l'heure de tennis à la somme de 30 F, sans gratuité ni tarif préférentiel.

Loyers et baux communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la révision des loyers communaux, applicable en 1994, en fonction de l'indice INSEE, système identique pour tous les baux.

Emplois saisonniers

Les quatre dernières années, la commune a employé plusieurs jeunes pendant les mois de juillet et août. Le conseil municipal décide de renouveler ce système.

Mission Pact-Arim

Le Pact-Arim s'engage à tenir en mairie une permanence d'information une fois tous les deux mois soit six permanences aux mois suivants : février, avril, juin, septembre, octobre et décembre de l'année 1994.

Centre socio-culturel

Des travaux supplémentaires ayant été demandés, le marché a été modifié.

D.G.E.

La répartition de l'enveloppe de crédits devant être mise à la disposition du préfet en 1994 pour l'attribution de subventions au titre de la seconde part de la dotation globale d'équipement des communes, le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation de la DGE. Le choix de l'assemblée s'est porté sur l'aménagement du centre bourg avec rénovation de l'OTSI, création de sanitaires publics, embellissement de la Place de l'Eglise, éclairage public.

Ciné-Club

Une convention de l'Education Nationale permet un ciné-club sur Ouessant pour les enfants jusqu'à la sixième comprise. Une participation minime est demandée aux familles : 20 F pour un enfant et 15 F pour le deuxième. La commune prend à sa charge le règlement du transport en car des enfants jusqu'à la salle Epstein et la différence entre le coût des films et la participation des familles.

France Télécom : Installation d'une cabine au port

Emplacement définitif de la future cabine téléphonique : entre la maison Doris et l'Hôtel Duchesse Anne.

Association nationale des élus du littoral : adhésion

L'A.N.E.L. regroupe la majeure partie des collectivités locales situées sur le littoral français ; elle a pour vocation de défendre collectivement leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour cette adhésion moyennant une cotisation plancher fixée pour l'année 1994 à 500 F pour les communes jusqu'à 1 500 F habitants.

Dossier Palulos : prêt complémentaire

Le conseil muncipal approuve le plan de financement pour un coût total de l'opération de 371 44 F ; la Caisse des dépôts et Consignations sera sollicitée pour l'obtention d'un prêt de 185 444 F à 5,80 % sans différé d'amortissement.

Tour de France à la voile : bateau Ouessant

L'équipage féminine TFV 94 de Bordeaux a sollicité la commune d'Ouessant. Le conseil municipal accepte le fait de prêter le nom d'Ouessant au bateau, sans participation financière d'une part comme de l'autre.

Divers

ADDM 29 : La candidature de notre commune a été retenue pour la saison musicale départementale organisée par l'ADDM 29 et le conseil régional.

Mission DDE : Etat des besoins pour l'aéroport. Travaux sur ports Gallgrac'h, Yusin et autres petits ports.

Bibliothèque : La deuxième tranche du centre socio-culturel comprendra le Foyer des Jeunes et la bibliothèque entre autres.

Vote des subventions au B.P. qui aura lieu en mars.

MOLÈNE

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 98.07.39.05
Ouverte tous les jours de 9h à 12h
Tous renseignements concernant les locations sur l'île

CENTRE MÉDICO-SOCIAL : Tél. 98.07.39.05

PHARMACIE : ouverte le lundi et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h

MÉDECIN : en visite sur l'île tous les vendredis

MESSES : tous les dimanches à 11h

LIAISON MARITIME : Tél. 98.80.24.68
Compagnie « Penn Ar Bed »,
1er éperon, port de commerce, Brest.

S.N.S.M. : Tél : 98.07.39.18
Visite du Sémaphore.
Musée S.N.S.M. sur réservation. Tarif entrée 10 F. Adulte : 6F ; enfant et groupe plus de dix : 5 F

MUSÉE DU DRUMMOND CASTEL : Tél : 98.07.38.52.
Visite guidée sur réservation. Tarif entrée 10 F. Adulte : 5 F ; enfant et groupe plus de dix : 8 F. Circuit des visites défini suivant horaire demandé sur une base horaire de 100 F.

SUPÉRETTE : Dépôt de pain. Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Fermé le mardi toute la journée, le jeudi et le dimanche après-midi.

TABACS-JOURNAUX-SOUVENIRS : Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 17h à 19h. Fermé le dimanche après-midi.

HOTEL-RESTAURANT « 2 ÉTOILES » LE KASTELL AN DAOL : Tél. 98.07.39.11. Pension complète ou demi-pension. Personnalité : vit à l'heure solaire. Fermeture annuelle du 24 janvier au 20 février

AGENCE POSTALE : Ouverture de 10h à 12h et de 15h à 17h.

HABITANTS DE L'ÎLE : une Molénaise, un Molénais.

CODE POSTAL : 29259
CORRESPONDANT
Mme Coquet :
Tél. 98.07.38.52

Le coin des poètes s'agrandit

Qu'elle est belle la femme
Habillée de noir
Couleur désespoir
Qu'elle est belle la femme

Du bout du monde
Où le vent gronde
Debout sur la falaise
On dirait une déesse

Qu'elle est belle la femme
Aimant son fils
Pleurant son fils
Qu'elle est belle la femme
En pays d'Enez Eussa
Un soir de Proella
L'horizon le lui rendra
Et le vent s'apaisera

Dominique Bidan

Trielen

J'ai mis les pieds sur les galets
Le ciel pleurait sur la terre [trempée
J'ai laissé couler mon cœur tout [entier
Sur Trielen, l'île abandonne
Tout un archipel soudain m'a [enveloppé
D'une bien étrange marée
Dans la brume humide de ce [matin d'été
J'ai découvert une île
Infidèle et rebelle à l'empreinte [humaine
Où le ciel et la mer sont un seul et [unique royaume
Dirigé par un valet de cœur
Un roi de paille assis par terre [et sans couronne
Qui m'a offert la beauté du [monde
Où peut-être simplement
La découverte d'un nouveau [monde

Jacky

Abonnement à
L'ÉCHO DES ÎLES
un an : 345

MOLÈNE

L'archipel de Molène

Biosphère de l'Iroise

Suite et fin du travail de M. Le Gall

Le conteneur qui se trouve échoué sur l'île de Balaneg, va être découpé et la ferraille retirée dans les jours à venir.

La maison d'habitation de la même île, après avoir été rénovée, se voit désormais agrémentée d'une porte d'entrée qui sera fermée à clef, afin d'éviter toute détérioration, le but de la SEPNB étant dans un avenir proche d'offrir des visites guidées sur les trois îles dont elle *est gestionnaire*. Au delà de ce travail de nettoyage et d'entretien, M. Le Gall effectue un examen minutieux de la faune et de la flore en notant les emplacements des colonies d'oiseaux ou leur changement d'attitude qui sont ensuite appréciés par les scientifiques.

Trielen, comporte en effet un étang d'eau douce et se trouve être la seule île française située aussi loin en mer à se trouver dans ce cas. Elle est ainsi le paradis des canards, tels les colverts ou les tadornes du belon.

D'autres oiseaux sont recensés sur les îles comme l'aigrette blanche installée depuis 1986 et qui semble s'être fixée définitivement.

De même un superbe faucon crécerelle a élu domicile sur l'archipel, nous pouvons ainsi admirer son superbe vol dit en "saint esprit" au-dessus de nous.

La flore sauvage de l'archipel est également très riche mais menacée par tous ces ronciers *que M. Le Gall s'emploi à arracher pour que refleurissent ces* grands parterres d'Armerie, que l'on nomme sur Molène ("Carantes").

La criste-marine croissant sur le bord des grèves a, elle aussi bien du mal à percer dans tous les détritus qui jalonnent la côte.

C'est donc pour M. Le Gall un véritable travail de jardinage pour remettre en valeur la beauté environnante.

La mer libère tous les jours son trop-plein, c'est donc un travail quotidien de nettoyage qui lui incombe plus particulièrement pour que nous puissions trouver une collection de coquillages ou d'algues séchées dont les couleurs chatoyantes attirent les amateurs de tableaux d'algues.

Tout autour de nous vivent des espèces merveilleuses lorsque nous savons regarder.

Grâce à la participation des pêcheurs, on peut admirer les espèces qui vivent en eau profonde dans le musée de l'île et qui vont de la blanche Corallie au Dollar des sables (Spatangus purpureu, un oursin en forme de cœur de couleur pourprée et qui possède des piquants très courts, ressemblant à un duvet dont la face supérieur possède un certain nombre de piquants plus longs. Le test est blanc et mesure 12 cm).

Les étoiles de mer nous offrent également des spécimens différents de ceux des bords des côtes comme la Henricia oculata, une étoile sanguinolente à cinq branches dont le diamètre peut atteindre quinze centimètres et dont les bras ont une section presque circulaire.

Entretenue désormais par la main de l'homme, la nature pourra s'offrir dans toute sa splendeur au regard des autres hommes.

COURRIERS

DU 1/01/94 AU 31/03/94

Se référer à ceux de Ouessant en page 11 en rajoutant 1/2 heure pour l'arrivée à Molène

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant:
PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient.
BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS	BASSES MERS
Samedi 5		
matin		06h21 2,95
soir	12h34 6.18 49	19h00 3.05
Dimanche 6		
matin	01h17 6,23 50	07h49 2,91
soir	14h00 6.27 53	20h22 2,89
Lundi 7		
matin	02h34 6,49 57	09h05 2.59
soir	15h07 6.56 63	21h30 2,53
Mardi 8		
matin	03h32 6,86 69	10h04 2,18
soir	15h59 6,89 75	22h23 2,15
Mercredi 9		
matin	04h20 7.21 80	10h52 1,82
soir	16h43 7.17 85	23h08 1.82
Jeudi 10		
matin	05h02 7,47 88	11h33 1.57
soir	17h21 7,36 91	23h42 1,60
Vendredi 11		
matin	05h40 7.62 93	12h10 1,45
soir	17h57 7,46 94	
Samedi 12		
matin	06h14 7.66 94	00h24 1,51
soir	18h30 7.46 93	12h44 1,45
Dimanche 13		
matin	06h47 7.59 91	00h56 1,53
soir	19h02 7,38 88	13h15 1,56
Lundi 14		
matin	07h18 7,43 85	01h27 1.67
soir	19h32 7,21 81	13h44 1,77

Référence Molène. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

Pour le sourire d'un enfant

Une association dont le but est d'aider certaines familles qui, traversant une étape difficile, ne peuvent offrir à leurs enfants le nécessaire quotidien. L'association composée d'une cinquantaine de membres bénévoles s'attache aujourd'hui à donner à ces enfants : le sourire.

La constitution d'un stock alimentaire, vêtements, devient son objectif principal devant la multitude de cas de plus en plus nombreux. La distribution est faite avec la plus grande discrétion et le respect total des familles. Tous les dossiers sont examinés et les aides répertoriées.

Molène, s'est associée à part entière en offrant une petite subvention à l'association. Il est ici remarqué que bon nombre des membres du bureau sont des Molénais installés sur le continent et qui ont gardé toutes leurs attaches avec leur île.

Actuellement l'association recherche surtout des bénévoles, mais les dons sont acceptés sans distinction alors si vous désirez rendre à un enfant son sourire prenez contact avec elle en téléphonant au 98 04 55 36 ou en écrivant à :

Association
"Pour le sourire d'un enfant"
BP 43
29880 Plouguerneau

ÎLE DE SEIN

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : Tél. 98.70.90.35
Fax 98.70.91.98
Secrétariat :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

MÉDECINE : Tél. : 98.70.90.20

MESSES
Dimanche (à l'église) à 11h
Semaine (à l'oratoire) à 18h

ASSOCIATION MAINTIEN À DOMICILE
Tél. 98.70.92.45

S.N.S.M. : tél. 98.89.31.31

AGENCE POSTALE : ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 15h30, le mercredi de 9h à 11h30.
Fermé le samedi (distribution de courrier mais pas de départ). Levées (jours ouvrables sauf samedi) à 14h45

HOTELLERIE :
Hôtel Les 3 Dauphins :
Tél. 98.70.92.09
Chez Minette : chambres d'hôtes - Tél. 98.70.91.14
Secrétariat mairie pour location de chambre chez l'habitant

RESTAURATION : Hors saison touristique il est prudent de se renseigner par téléphone
A l'Iroise : Tél. 98.70.90.12
A L'Hippocampe :
Tél. 98.70.91.87
Chez Brigitte : Tél. 98.70.91.83
Chez Annick : Tél. 98.70.90.79 (ouvert toute l'année)

BANQUES : ouvertes les jours de la semaine sauf le lundi
Crédit Agricole :
de 14h à 15h30
Crédit Maritime : de 14h à 15h

COMPAGNIE MARITIME PENN A'R BED
Audierne/Sainte-Evette :
Tél. 98.70.02.37 et 98.70.02.38
Ile de Sein : Tél. 98.70.90.37

HABITANTS DE L'ILE :
une Sénane, un Sénan

CODE POSTAL : 29990

CORRESPONDANT :
Pierre Salaün : Tél. 98.70.92.15

COURRIER

Tous les jours sauf samedi

Audierne	Ile de Sein
9h30	16h

Dernière minute : en raison d'une hospitalisation imprévue de M. Michel Prud'homme, conciliateur du canton de Pont Croix auprès de la Cour d'Appel de Rennes, la permanence à la mairie prévue le lundi 14 février 1994 est reportée à une date qui sera précisée ultérieurement.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 12

Horizontal : I - Blioucht ; Baliour. II - Oan ; Irvin ; Liva. III - Tata ; Erl ; En. IV - Te ; Rr ; Abalamour. V - Oh ; Is ; Eni ; Ni. VI - Padal ; Disul. VII - Killiou ; Enk ; Ali. VIII - Imor ; Rannglaoun. IX - Nouel ; Irina ; Eun. X - Ouz ; Elo ; Oliv. XI - Daoudeg ; Apo. XII - Loed. XIII - Bolo ; Karahasenn. XIV - Luied ; Rouanta ; Ne. XV - Oad ; Ein ; Drean ; Du. XVI - Troanaod ; Orgeduz.

Vertical : 1 - Boutoukinou ; Blot. 2 - La ; Eh ; Imor, Douar. 3 - Int ; Plouz ; Lido. 4 - Ar ; Aire ; Droe. 5 - Tridi ; Lea ; Den. 6 - Sao ; Losk ; Ia. 7 - Hi ; Luriou ; Arno. 8 - Trebe ; Ar ; Daro. 9 - Vran ; Ni ; Aud. 10 - Billidennog ; Baro. 11 - An ; Ingal ; Paner. 12 - Meska ; It ; Stag. 13 - Ilio ; Lev ; Leane. 14 - Oi ; Laou ; Aon. 15 - Uvern ; Lun ; Penndu. 16 - Ran ; Irin ; Lod ; Euz.

Echos de la semaine

Au moment où Marguerite Kerloc'h quitte la présidence de la station de Sein de la SNSM (nous reviendrons par la suite plus longuement sur l'événement), il n'est sans doute pas utile de rappeler l'historique de cette station.

Dès la fondation en 1865 de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (qui fusionna en 1967 avec la Société des Hospitaliers-Sauveteurs Bretons pour devenir la Société Nationale de Sauvetage en Mer, l'actuelle SNSM), il s'avéra qu'aucune station ne s'imposait davantage que celle de l'île de Sein, mais le choix de l'emplacement n'était pas des plus aisés, et notre canot occupa successivement trois postes fort différents.

La première maison-abri, construite aux frais des Ponts et Chaussées dans les derniers mois de 1865, était située au fond d'une crique foraine ouverte au Nord, à cinq ou six cent mètres dans le Nord-Ouest du village, sur un point où l'île forme un isthme très étroit. On pensait ainsi se donner la faculté de lancer le canot soit dans le Nord, soit dans le Sud de l'île. En fait, le lancement dans le Sud était impossible en raison de la configuration de la grève asséchant fort loin ; il aurait fallu une cale de longueur excessive, encore eut-elle été toujours encombrée de galets et tout-à-fait impraticable par mer houleuse.

Au printemps de 1878, une nouvelle maison est construite sur le quai du port, à l'extrémité *sud du village* ; elle coûte environ six mille francs dont deux mille sont payés par la Société Centrale, le reste par les Ponts et Chaussées. En juillet 1878, le canot vient occuper ce nouveau poste qui a l'avantage d'être tout voisin des habitations des canotiers. L'endroit est bien abrité, et le lancement y est facile en toutes circonstances. Il y a, il est vrai, un long espace à franchir à sec dans le port à marée basse, mais sur un fond bien uni et d'un parcours aisé. La petite cale à utiliser, longue de douze mètres environ, se trouve à une quarantaine de mètres dans le Sud-Est, en suivant la digue ; c'est un trajet incommode et compliqué car il faut exécuter deux virages à angle droit sur une route de largeur à peine suffisante ; la manœuvre demande beaucoup de monde, et le chariot fatigue énormément.

Aussi ne cesse-t-on, au cours des années suivantes, de solliciter la construction d'une nouvelle cale dans l'axe de la maison-abri. Ce serait un ouvrage peu considérable ; mais force est de constater que notre installation de 1878, au fond d'un port qui assèche en entier et laisse à découvert environ cinq cents mètres à mer basse, ne permet le plus souvent à notre canot qu'une intervention tardive d'autant plus regrettable que c'est toujours à mer basse que se produisent les sinistres à Sein.

Ces considérations décidèrent la Société Centrale, en 1903, à déplacer de nouveau sa station. Le point choisi fut l'extrémité du promontoire de Men-Brial, au Nord-Est du village, où existait un embarcadère d'un usage courant. Les travaux, très considérables et coûteux, furent exécutés, sous la direction des Ponts et Chaussées, entièrement aux frais de la Société Centrale qui, le 14 octobre 1903, acheta, au pris de 12 000 F, un terrain indispensable pour enclore l'abri. A suivre.

Mots croisés
grille n° 13, la semaine prochaine

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant:
PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient.
BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS	BASSES MERS
Samedi 5		
matin		05h57 2,49
soir	12h16 5,15 49	18h37 2.57
Dimanche 6		
matin	00h56 5,23 50	07h29 2.44
soir	13h44 5,22 53	20h01 2,43
Lundi 7		
matin	02h16 5.46 57	08h46 2,15
soir	14h53 5,49 63	21h06 2,13
Mardi 8		
matin	03h16 5,79 69	09h42 1,79
soir	15h44 5,79 75	21h57 1.80
Mercredi 9		
matin	04h03 6.10 80	10h27 1.47
soir	16h26 6,04 85	22h39 1.52
Jeudi 10		
matin	04h44 6,33 88	11h06 1,25
soir	17h04 6,22 91	23h16 1,33
Vendredi 11		
matin	05h20 6.46 93	11h41 1.13
soir	17h39 6,30 94	23h51 1.25
Samedi 12		
matin	05h55 6,49 94	12h14 1,13
soir	18h12 6,29 93	
Dimanche 13		
matin	06h28 6.42 91	00h24 1.27
soir	18h44 6,19 88	12h46 1.24
Lundi 14		
matin	06h59 6,25 85	00h56 1,40
soir	19h15 6,01 81	13h18 1.45

Références Sein. Prédictions calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

Directeur de la publication
François-Pierre Lobies
Comité de direction
Geneviève Jouart
Luc Perus
Léo Rolland

Fabrication
Micheline Fauviot
Marie-France Le Flem

Correspondants
Île d'Ouessant
Françoise Lamour : 98 48 85 56
et le comité de rédaction de l'île
Île Molène
Jacqueline Coquet : 98 07 38 52
Île de Sein
Pierre Salaün : 98 70 92 15
Archipel de Glénan
Jean Puloc'h : 98 56 11 89
Île de Groix
Léo Rolland : 97 86 80 97
Belle-Ile
Gwen Loïc : 97 31 46 82
Île de Houat
Joël Lorec : 97 30 68 19
Île d'Hoedic
Geneviève Jouart : 97 86 57 57
Île-aux-Moines
Luc Perus : 97 47 96 29
Île d'Arz
Guillemette Daouzeg : 97 44 33 28
Île d'Yeu
Sylvie Bouyer et Pierre Bertrand
51 58 35 44
Guy Bézille (pêche)
Île d'Aix
Jean-Claude Flamant : 46 84 66 50

Commission paritaire : n° 74560
SIRET : 392 230 769 00011
N° ISSN 1165-7251
Tirage 4 000 exemplaires
Imprimé à Saint-Julien-du-Sault sur les presses de l'Imprimerie de L'Écho des Iles
Le papier est un offset recyclé

Abonnements et administration
Geneviève Jouart
8-10 Place de la Mairie
89330 Saint-Julien-du-Sault
Tél. : 86 91 13 37 - Fax : 86 91 15 00

Publicité
Luc Perus
Tél. : 97 54 96 29 - Fax : 97 47 50 97

Siège social
2, Place du Leurhé - 56590 Île de Groix
Tél. : 97 86 57 57